

Le Syndicalisme paysan dans l'Allier

INTRODUCTION.

Les bourgeois de tout acabit, les politiciens de toutes couleurs, les philosophes, philanthropes, logiciens et théoriciens; et d'ailleurs presque tous les citoyens, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, semblent ignorer de la campagne ses maux, ses douleurs, ses misères.... Ils ne la connaissent le plus souvent que par les descriptions fantaisistes de romans ou de poèmes où l'artifice littéraire a la plus grande place au détriment de toute vérité; ou encore par quelques voyages d'agrément qu'ils ont eu le plaisir d'entreprendre.

Certes, par une belle journée de printemps, il est agréable de se promener au long des sentiers verdoyants et fleuris; il est agréable de longer les buissons où les oiseaux font leurs nids et modulent leurs chansons suaves; il est agréable de contempler les prés verts et les moissons blondes.

Du sommet d'un plateau on est heureux de découvrir ce vaste panorama où les coloris les plus divers excitent l'admiration.

Mais si, regardant mieux, le promeneur examinait les habitations qui font tache à ce tableau, s'il voulait se donner la peine d'entrer dans quelques-unes, de vivre pendant plusieurs jours la vie de leurs habitants, s'il partageait leurs repas, leurs travaux, s'il examinait enfin de très près ce que coûte d'efforts la moindre des récoltes, il comprendrait peut-être pourquoi la beauté de la campagne laisse indifférent l'homme de la terre; la beauté... il n'a pas le loisir de la voir.

ni de la comprendre, toute son énergie étant employée à travailler opiniâtrément pour pouvoir manger, et faire vivre les siens...

Or, c'est justement parce que quelques-uns de ces paysans ont songé à leur vie sans beauté au milieu de la nature riante, que, l'ayant comparée avec la vie cent fois plus agréable menée par tant d'autres moins utiles qu'eux, ils se sont demandé s'il n'était pas possible d'espérer un avenir meilleur.

Ils ont échangé leurs réflexions ; ils ont communiqué ces réflexions à leurs camarades et ce fut l'origine du syndicalisme paysan.

Je vais essayer de relater ici les phases diverses de ce mouvement social inattendu qui, en quelques années, prit assez d'ampleur pour poser devant l'opinion une série de revendications importantes et strictement définies.

I

Les Débuts

C'est en 1904 que furent constitués les premiers syndicats des cultivateurs (1). Un groupe d'ouvriers de la ville de Moulins fondèrent le 21 février le syndicat de Gennetines et le firent adhérer, au début, à l'Union des syndicats de leur ville.

Le syndicat des cultivateurs de Bourbon-l'Archambault fut établi par des paysans le 27 mars 1904. Ses promoteurs ignoraient la fondation antérieure du groupe de Gennetines.

Pendant toute une année ces syndicats vécurent sans se connaître et travaillèrent chacun de leur côté à l'extension de l'œuvre naissante.

Au début, les ambitions n'étaient pas grandes et les mesquines réclamations faites par ces petits groupes n'auraient pas été suffisantes pour en imposer aux patrons.

Nous ne demandons même pas de moins travailler, mais nous voudrions que tout travail fait consciencieusement puisse faire vivre une famille, même nombreuse.

«... Si nous payions trois ou quatre cents francs de moins chaque année on pourrait dans les moments difficiles employer un journalier pendant quelques semaines, les journaliers gagneraient davantage et le travail se ferait mieux (2).

(1) Le syndicat de Buxières-les-Mines existait depuis quelque temps déjà, mais il n'a pris aucune part au mouvement.

(2) Passages cités à la fondation du Syndicat des Cultivateurs de Bourbon-l'Archambault.

Pourtant ces jeunes associations malgré leur esprit de conciliation et leurs modestes desiderata furent mal accueillies des propriétaires et des spéculateurs sans vergogne que sont les fermiers généraux. Une guerre sourde se déclara immédiatement contre elles.

Que de désillusions aussi dès les premiers jours ! Les fondateurs escomptaient bien des adhésions qui ne se produisirent pas et, généralement, les sincères ne se sont pas trouvés parmi ceux qui criaient le plus fort. Le jour où il fallut agir, ces derniers ne vinrent pas à la réunion ou se tinrent prudemment au dernier rang pour pouvoir, à l'instant décisif, se défilier.

Il fallut pourtant se mettre à la besogne avec les effectifs que l'on avait recrutés ; à défaut de forces numériques, il y avait la force du devoir à accomplir ; il y avait l'enthousiasme du début, l'espérance d'une orientation vers plus de justice et d'humanité et cela suffisait ..

Le programme, pourtant vaste, tenait en ces deux points généraux essentiels : Diminution de charges dans tous les systèmes de culture, achats coopératifs des engrais et autres marchandises.

C'était attaquer le mal dans sa source, mais c'était aussi s'attaquer à la puissance du fort, à la fortune du riche, et ces adversaires redoutables avaient pour se défendre une instruction qui manquait au plus grand nombre des syndiqués.

Pour donner plus de vigueur au mouvement, quelques bons syndicalistes s'improvisèrent orateurs et parcoururent les communes du canton de Bourbon. C'est ainsi que furent créées les sections de Saint-Plaisir et de Franchesse le 22 mai 1904 ; ce même jour, étaient jetées également les bases de celle de St-Aubin. Le syndicat, en y comprenant les sections, groupait alors 146 adhérents sur un total d'environ 700 cultivateurs.

La Coopération

Dès les premières réunions il fallut se rendre à l'évidence, constater que pour obtenir des diminutions il faudrait batailler longtemps, et que, de ce fait, beaucoup de ceux qui nous avaient suivis se lasseraient de payer une cotisation sans en retirer d'avantages.

Le paysan est si pauvre, il a besoin de tant calculer pour équilibrer son maigre budget, que l'emploi non prévu d'une pièce de cent sous amène le désarroi dans ses comptes ; ajoutez à cela un peu d'avarice et d'égoïsme — souvent par nécessité — et l'on pourra se rendre compte de son hésitation à verser les quelques sous de la cotisation trimestrielle.

Pour ces raisons le Conseil d'Administration proposa de se rabattre sur la deuxième partie du programme, c'est-à-dire de pratiquer sans retard l'achat en commun de diverses marchandises. Cette proposition, malgré quelques controverses, fut assez bien accueillie et finalement adoptée.

Il s'agissait, pour débiter, d'obtenir une certaine remise d'un commerçant de la région qui fournirait les syndiqués. C'était fort bien en théorie, mais, à la pratique, beaucoup de difficultés surgirent que nous verrons tout à l'heure.

Le président fut chargé d'écrire aux seize commerçants en grains, tourteaux, farines, engrais, etc..., de Bourbon-l'Archambault, Franchesse, St-Plaisir et St-Aubin. Deux d'entre eux seulement daignèrent répondre (1) ; l'un offrait 2 % de remise syndicale,

(1) Il faut avouer que la lettre qui leur fût adressée était trop exigeante, écrite avec maladresse et contenait trop de détails insignifiants.

l'autre consentait une petite diminution sur toutes les marchandises en donnant les prix pour chaque catégorie. Ce dernier fut désigné comme fournisseur du syndicat de Bourbon.

Tous les syndiqués ne se montrèrent pas satisfaits des prix, les uns allèrent chez le fournisseur choisi, les autres s'abstinrent, d'où plainte de celui-ci.

Pendant le cours du marché (six mois), certaines marchandises — les tourteaux de gluten de maïs en particulier — augmentèrent énormément ; alors tous les syndiqués, même ceux qui n'avaient jamais rien acheté au fournisseur — surtout ceux-là — se précipitèrent chez lui pour avoir des glüten, mais tous ceux qui n'avaient pas marché au début se virent fermer la porte au nez. Et, bien entendu, ceci provoqua une foule de plaintes et de criaileries : « On est volé !... Ça ne sert à rien de se syndiquer... Moi je me retire... Moi aussi... etc... » Et le nombre des adhérents diminua...

Malgré ces difficultés, le marché se termina sans trop d'accrocs et comme le fournisseur devait verser à la caisse syndicale 1 % sur les opérations, celle-ci encaissa au 1^{er} janvier 1905 la somme de 71 francs 80 centimes. Seulement il ne fallait plus compter recommencer sur les mêmes bases.

Après trois mois de tâtonnements, après bien des conseils demandés et obtenus, avec l'aide du Professeur départemental d'agriculture, le 5 mars suivant était fondée la caisse agricole de crédit, qui nous permit d'ouvrir, le 25 du même mois, un embryon de magasin coopératif. Un petit local fut mis gracieusement à notre disposition par un homme aux idées larges ; nous eûmes là, dès lors, quelques catégories de marchandises qu'un des nôtres livrait aux syndiqués deux fois par semaine. C'était peu de chose mais c'était une innovation et nous en étions fiers.

Depuis, malgré toutes les difficultés — mauvaise volonté de quelques syndiqués (1), guerre continue de tous les commerçants (2), calomnies de tous les ennemis du syndicalisme, — le magasin coopératif a prospéré.

Aujourd'hui, sur l'avenue de la gare, à Bourbon, s'élève un bâtiment que le syndicat a fait construire en 1907 et, comme au début, chaque samedi, chaque dimanche et jour de foire, un camarade ouvre et livre aux syndiqués les marchandises dont ils ont besoin.

Cette maison commune devrait être le rendez-vous, le lieu d'attraction de tous les paysans de la contrée. Elle est le suprême effort fait par une poignée des leurs en vue de leur procurer un peu plus de justice, un peu plus de bien-être. Elle est plus qu'un vulgaire entrepôt de marchandises : elle est le symbole de la force que représente l'union, la cohésion des faibles.

(1) Un jour un adhérent vint chercher trois sacs de superphosphate minéral, mais les toiles étant quelque peu détériorées — ce qui arrive très souvent lorsque l'engrais séjourne un peu — il s'en fut chez un commerçant qui lui vendit le même engrais 0.20 de plus par 100 kilogs. Seulement il avait de bons sacs...

Et s'il fallait citer tous ceux qui ne viennent chercher que les marchandises qui sont meilleur marché que chez le commerçant !... et tous ceux qui ne viennent jamais !

(2) Il est impossible de concevoir haine pire que celle qui fut vouée à notre association par certains commerçants ; des négociants en vins notamment, voulurent un jour envoyer les gendarmes à la gare et allèrent trouver le directeur des contributions indirectes — qui, d'ailleurs, les reçut assez mal — pour essayer de nous empêcher de faire venir nos vins en commun.

Hélas ! il est même des syndiqués qui n'en connaissent pas le chemin ! D'autres ne viennent que forcés par les circonstances. Beaucoup critiquent les efforts dépensés pour ces achats en commun et se font ainsi les auxiliaires inconscients de nos adversaires. Leur prétexte : on fait du tort au commerce local.

Eh oui ! il faut d'abord que le commerçant vive, tant pis s'il ne reste rien pour nous ! Et remarquez qu'à part les quelques artisans et ouvriers indispensables, la ville de Bourbon n'est peuplée que de commerçants ; il s'en installe de nouveaux tous les ans. Mais il serait sacrilège d'empiéter sur leurs prérogatives !

Pourtant le commerce, au point de vue général, n'a cure de la qualité de la marchandise qu'il débite. Le point principal est de vendre beaucoup avec le plus de bénéfice possible. Et si les bénéfices semblent insuffisants, plus d'un commerçant ne craint pas de les augmenter par les moyens les plus déloyaux (1).

Comme l'a dit justement un coopérateur provençal (2), poète à ses heures, qui signe H. S. :

... Les bons marchands du temps passé
Falsifiant sans cesse ;
Le poids juste était remplacé
Par... maintes politesses.

Ceci pourrait encore s'appliquer parfaitement à quelques commerçants d'aujourd'hui.

Il existe certes des commerçants consciencieux et honnêtes ; mais enfin la besogne que l'on fait soi-

(1) Faut-il citer des exemples : le talc dans la farine, le mouillage des vins, la kainite dans le nitrate de soude, etc., etc...

(2) Almanach de la coopération (1906), page 89.

même n'est-elle pas toujours mieux faite que celle confiée à autrui ? Et s'il arrive un jour, comme nous l'espérons, que la coopérative remplace complètement le commerce, ces consciencieux n'auront-ils pas leur place toute marquée comme gérants ou livreurs ?

Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus logique que les rapports directs entre consommateurs et producteurs ?

Et si, par exemple, au lieu d'aller au marché de la ville porter le lait, le beurre, les fromages, les légumes, etc... nous vendions ces marchandises à des tiers qui leur feraient subir une majoration, et peut-être une détérioration, que diraient les commerçants eux-mêmes ?

A un autre point de vue, la coopération est aussi une école de solidarité. C'est l'union pour les achats qui fait pression sur les producteurs et intermédiaires et les amène à consentir des avantages appréciables ; et ces avantages seraient d'autant plus grands que les commandes seraient plus fortes et plus fréquentes. C'est donc en mettant ainsi ses intérêts en commun que l'on commence à comprendre les bons effets de la solidarité.

Allons plus loin : songeons à l'avenir. Ne doit-on pas s'efforcer d'apprendre à agir, à se diriger, à faire en un mot toutes ses affaires soi-même ? C'est encore dans la coopérative que l'on prendra de bonnes leçons à ce sujet. Et sachez bien, camarades, que tant que nous demeurerons incapables de faire nos affaires nous-mêmes, nous n'avons pas à espérer notre émancipation complète. Quel beau chant la coopération a inspiré au poète E. Vibert.

Donnez-vous la peine de savourer ce couplet :

« Tous pour un, un pour tous ». C'est l'émancipation
De tout bon citoyen quelqu'en soit la nation,
C'est le credo d'amour du vrai syndicaliste,
Le travail affranchi du joug capitaliste

C'est le labeur humain qu'on accomplit sans peine
Sans ennuis, sans rancœurs, sans regrets et sans haine ? (1).

On trouvera peut-être que j'ai parlé un peu longuement de la coopération et particulièrement de celle qui se pratique à Bourbon. Il le fallait pour suivre toutes les phases par où nous sommes passés ; d'ailleurs, comme je l'ai dit plus haut, la coopérative tient une grande place dans la vitalité de nos syndicats. Je demande pardon aux camarades des autres communes, mais je ne pouvais parler que du magasin coopératif de Bourbon puisqu'il n'en existe pas d'autres. Les syndicats qui s'occupent un peu de cette question se bornent à faire venir en gare les engrais, graines, etc. qu'ils achètent. Il est d'ailleurs utile de commencer ainsi pour habituer les adhérents à donner leurs commandes et à se rendre compte de l'efficacité de cette mesure.

Si plusieurs syndicats ont essayé, très petitement, de la coopérative de consommation — en ce qui concerne les marchandises utiles à la culture — il en est un, le syndicat de Tronget, qui a réussi à faire créer, par des ouvriers journaliers adhérents à ce syndicat, une coopérative de production — ou, mieux, une société civile pour l'entreprise de travaux.

Voici ce qu'en dit le promoteur :

« ... La Société " *L'Emancipation* " a été formée par sept ouvriers journaliers syndiqués. Ses statuts ont été arrêtés le 18 février 1909 et déposés légalement au Tribunal de Commerce de Moulins, le 28 février suivant. Cette Société a pour objet, ainsi que l'indiquent ses statuts : la construction et l'entretien des routes et chemins, et tous travaux s'y rattachant comme l'extraction de graviers, moellons, etc., son capital initial est de quatorze cents francs » (2).

(1) Almanach de la coopération (1909) page 66.

(2) J. LOISEAU. — *Le Travailleur rural*, N° 45, page 6.

Il en est peut-être qui riront de cet embryon de société, ils auront tort : Paris ne s'est pas bâti en un jour et les tentatives de ce genre détermineront la Société de demain.

« ... Les sept associés de " *L'Emancipation* " ont apporté avec leurs bras, le courage, l'activité, le désir de réussir, la volonté d'améliorer leur sort. Ajoutons-y un premier éveil de solidarité. Ils ont la sympathie de leurs camarades ouvriers, même des hésitants, qui se rendent bien compte de l'importance de cet essai d'organisation dans le monde des travailleurs ruraux.

Ils ont pour eux la bienveillance et, souvent, l'aide fraternelle que leur apportent quelques esprits ouverts pénétrés du devoir que nous avons d'encourager tous les efforts tentés en vue de libérer le travail ».

Mais ils ont eu des difficultés : « *Il a fallu élaborer des statuts, rédiger des procès-verbaux* ». Dure besogne dont peu d'ouvriers sont capables. Puis il a fallu des capitaux : ils ont fait l'entreprise d'une route à Meillard le 15 mars 1909 et fait « *l'achat d'un matériel, notamment 400 mètres de voie ferrée et les wagonnets nécessaires au transport des terrassements* ». »

Mais ils veulent améliorer leur sort et ne comptent pour cela que sur eux-mêmes.

Après avoir fait le vœu que beaucoup de sociétés semblables se fondent dans les communes environnantes, le camarade Loiseau termine ainsi :

« ... Nous sommes d'accord pour penser que la classe ouvrière doit prendre possession des moyens de production et d'échange ; mais nous devons bien nous convaincre que le prolétariat, après avoir changé les bases de la société, doit être capable d'édifier et de gérer un ordre social meilleur que celui que nous subissons. Les syndicats et les sociétés qui en dérivent sont les écoles où se fait l'éducation de la masse. Dans leur sein, les éléments ouvriers acquerront la capacité technique et la force d'action dont ils ont besoin pour réaliser les transformations sociales que nous demandons. »

Et voilà le bilan coopératif des syndicats de cultivateurs de l'Allier. Il est médiocre ; bien d'autres corporations ont une grande avance sur nous. Mais nous ne désespérons pas d'arriver un jour à un plus complet développement.

II

La lutte pour les Améliorations

La nature des plaintes de la part des cultivateurs, qu'ils soient métayers ou petits fermiers, pouvait se résumer ainsi : *Nous avons des baux dont les clauses sont excessivement mauvaises ; l'impôt colonique, le fermage sont trop élevés.*

Pour arriver à une révision générale des baux il fallait l'entente de tous ou de presque tous les intéressés ; il fallait également mettre un frein à la concurrence déloyale que nous nous faisons (1).

Dès le mois de septembre 1904, le syndicat de Bourbon, agissant en ce sens, adopta l'article suivant comme addition aux statuts primitifs :

« Les syndiqués prennent l'engagement de ne plus se faire de concurrence lorsqu'il s'agira de prendre un endroit soit comme métayer, soit comme fermier ou locataire. Une commission de trois membres est nommée pour s'occuper

(1) Il n'était pas rare de voir — et, malheureusement, ces faits n'ont pas encore disparu — 10 ou 15 paysans demander à la fois le même domaine ; naturellement, celui qui accepte les conditions les plus dures est agréé.

de cette question les adhérents ne devront rentrer en marché d'un endroit qu'après en avoir averti cette commission. Ils devront également se conformer dans la mesure du possible aux prix et baux adoptés par le syndicat. Toute contravention à cet article pourra être punie de l'exclusion après délibération de l'Assemblée générale ».

La commission fut nommée, mais, il faut bien l'avouer, elle ne fit rien ou presque rien : 1° parce que le nombre des syndiqués était trop restreint ; 2° parce que beaucoup parmi les syndiqués ne comprirent pas la portée de cette réglementation et passèrent outre ; leur bêtise accomplie on ne les revit plus aux réunions et tout fut dit.

L'année suivante cette commission fut renouvelée et les nouveaux camarades désignés pour en faire partie firent consciemment un travail important : presque tous les endroits de la commune furent annotés par leurs soins ; ainsi il était possible de fournir de but en blanc des renseignements sur chacun d'eux ; de cette façon, le syndiqué déplacé pouvait obtenir sans dérangement maints conseils utiles.

Les résultats ne répondirent pas à l'activité déployée. Les paysans, en général, sont de nature méfiante et ne veulent confier à personne le secret de leurs affaires. Aussi il arrivait presque toujours que la commission n'était avertie de la vacance d'un endroit que quand cet endroit avait déjà trouvé preneur.

Malgré cela les métayers bénéficièrent d'une diminution presque générale.

Qui donc l'avait provoquée ? (Qui avait fait fléchir les propriétaires et les fermiers généraux ?)

Qui, sinon la propagande que nous ne cessons de faire et qui nous attirait sans cesse de nouveaux adhérents.

En janvier 1905 parut une brochure de propagande, éditée par le Syndicat de Bourbon : elle dévoilait l'iniquité de l'impôt colonique et des redevances et

faisait un appel pressant à tous les cultivateurs en vue de l'organisation syndicale.

En mars, une réunion faite à Ygrande, provoqua l'éclosion, dans cette commune, d'une section forte de 40 adhérents. La section de St-Aubin était établie définitivement quelques semaines plus tard, ce qui portait à 270, disséminés dans cinq communes, le nombre des adhérents du syndicat de Bourbon.

A la même époque, le 2 avril 1905, un syndicat nouveau se fondait à Lusigny ; en mai et juin, deux autres groupes se constituèrent à Chézy et à Thionne.

Le syndicat de Gennetines ayant appris notre existence nous fit connaître la sienne, et des relations suivies s'établirent entre les groupes.

On fixa un premier rendez-vous pour une foire de Moulins ; la petite réunion, dans une salle d'auberge, fut cordiale et enthousiaste : la création de la Fédération y fut décidée en principe.

Entre temps, le syndicat de Bourbon continuait sa propagande : les réunions ne réussissant plus il faisait maintenant placarder des affiches et distribuer un manifeste dont voici la teneur (1).

SYNDICAT

des Cultivateurs de Bourbon-l'Archambault (Allier)

Aux Travailleurs de la Terre !

Camarades, depuis des années et des années, depuis des siècles et des siècles, nous sommes courbés du matin au soir

(1) Ce manifeste est reproduit en entier dans un roman de René Bazin « Le Blé qui lève ». L'auteur en attribue la paternité à des révolutionnaires de la capitale. C'est une erreur, il est bien l'œuvre des paysans du Bourbonnais.

vers la terre, sans réfléchir à notre sort, sans regarder autour de nous, persuadés d'ailleurs qu'on ne peut faire autrement que de se donner une peine immense pour manger un morceau de pain !

Si, au lieu de nous éreinter de la sorte, nous avions parfois levé la tête, si nous nous étions demandé, qui profitait de notre travail et s'il était juste de se donner tant de mal pour d'autres, il y a longtemps que nous aurions trouvé le remède à notre malheureuse situation.

Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire : posons-nous donc ensemble cette question et répondons-y franchement.

Qui produit le blé, c'est à dire le pain pour tous ? Le paysan !
Qui fait venir l'avoine, l'orge, toutes les céréales ? Le paysan !
Qui élève le bétail pour procurer la viande ? Le paysan !
Qui élève le mouton pour procurer la laine ? Le paysan !
Qui produit le vin, le cidre, etc ? Le paysan !
Qui nourrit le gibier ? Le paysan !

En un mot, c'est au paysan que la société est redevable de la nourriture, de la boisson, des habits. Vous produisez tout. Que produit votre fermier général ou votre propriétaire ? Rien.

Et pourtant qui mange le meilleur pain, la meilleure viande ? Qui porte les plus beaux habits ? Qui boit le Bordeaux et le Champagne ? Qui profite du gibier ?

Le bourgeois !

Qui s'amuse et se repose à volonté ? Qui prend tous ses plaisirs ? Qui fait des voyages d'agrément ? Qui se met à l'ombre l'été, à côté d'un bon feu l'hiver ?

Les bourgeois !

Qui se nourrit mal ? Qui boit rarement du vin ? Qui travaille sans discontinuer ? Qui se brûle l'été et se gèle l'hiver ? Qui a bien des misères et bien des peines ?

Le paysan !

Bien plus : les travailleurs des champs sont souvent raillés, insultés, tournés en ridicule par ceux-là mêmes qui vivent dans l'oisiveté et font la noce à leurs dépens. Les bourgeois, en effet, jugent les paysans sur les apparences extérieures et se moquent d'eux parce qu'ils ont de grosses mains contre-faites par le travail, gercées et crevassées l'hiver, parce qu'ils ont souvent le dos voûté et qu'ils regardent constamment la terre, et surtout parce que, n'ayant pas l'habitude de la société, ils sont timides et s'expriment mal.

Camarades des campagnes, nous sommes petits parce que nous nous courbons devant les riches : redressons-nous une bonne fois, et nous nous apercevrons que nous sommes plus grands qu'eux ! (Ayons conscience de notre force et de notre utilité.) Nos camarades des mines, des usines et des ateliers nous ont montré le chemin ; ils n'attendent que notre organisation, qui sera une force immense, pour marcher de l'avant : ne les faisons pas attendre davantage ! Eux aussi souffrent, eux aussi ont des misères et des peines injustifiées, du fait des capitalistes exploiters. Le jour n'est peut-être pas éloigné où nous pourrons nous unir tous pour conquérir notre part de bien-être, notre part de bonheur.

Camarades des campagnes, réfléchissons bien à ceci : Si, demain, tous les cultivateurs disparaissaient, qu'arriverait-il infailliblement ? Une famine générale, une misère atroce, la mort probable en peu d'années d'une bonne partie des restants.

Et si demain tous les Messieurs disparaissaient... Il est bien permis de supposer que rien n'en irait plus mal et qu'au contraire l'humanité pousserait un immense soupir de soulagement. Et nous, cultivateurs, nous n'aurions plus à entretenir des oisifs menant la vie large, plus d'opresseurs pour nous tenir sous un joug de fer, plus de tyrans grossiers nous insultant sans motif. Conséquence, beaucoup plus de liberté, plus de bien être, beaucoup moins de travail.

Et pourtant, nous ne désirons la disparition de personne, mais nous désirons ardemment voir arriver le jour où tout le monde sera obligé de travailler pour vivre, où il n'y aura plus d'exploiteurs ni d'exploités, où l'on ne verra plus le luxe de quelques uns échafaudé sur la misère de tous.

Cela viendra sûrement : ce sera le couronnement de notre oeuvre.

En route pour le grand but, Camarades, et ne nous laissons pas abattre par les difficultés qui viendront entraver notre marche.

Vive l'émancipation des Travailleurs !

LE SYNDICAT.

Le 3 décembre 1905, les syndicats de Gennetines, Bourbon et ses quatre sections, Lusigny, Thionne et Chézy se réunirent à l'Hôtel de Ville de Moulins et fondèrent définitivement la *Fédération des Travail-*

leurs de la Terre. Un bulletin trimestriel, *Le Travailleur Rural* devait être l'organe de cette Fédération.

Le premier numéro de cette publication fut lancé à 2000 exemplaires. Il parut en février 1906 ; à la première page nous adressions aux lecteurs les mots d'explication suivants :

« Camarades, ceci est notre journal, un journal fait par nous et pour nous. Il est né de notre jeune organisation ; il vivra en elle et se développera avec elle. Nous y noterons toutes les manifestations de l'idée syndicaliste, dans nos groupes d'abord, puis autour de nous et aussi dans les autres régions, car il est intéressant de savoir ce que font nos camarades des autres provinces. Nous parlerons même, à l'occasion, des syndicats ouvriers des différents corps d'état, car il est intéressant de savoir ce que font nos camarades des autres corps de métiers. Enfin nous tâcherons de vous montrer les appréciations que portent sur les paysans les gens de classe différente, car il est intéressant de savoir ce qu'on dit de nous : l'opinion des autres n'est pas à dédaigner ; les intéressés sont souvent incapables de reconnaître eux-mêmes leurs défauts.

Le Travailleur Rural dédaignera les grands mots ronflants, les polémiques injurieuses et basses. Il exposera des idées et des faits, franchement, loyalement : il combattra sans ménagements ni faiblesse, l'injustice, l'iniquité, l'ignorance, la mauvaise foi, tout ce qui nous fait du mal. Il s'efforcera de vous faire pénétrer les causes des maux dont vous souffrez, de vous dire vos droits et vos devoirs, d'augmenter vos connaissances, d'élargir votre horizon. Il rendra compte des petits résultats obtenus ; il dira les grands résultats à obtenir. Vous le lirez attentivement, vous le commenterez entre vous, vous le ferez circuler autour de vous, il sera, nous l'espérons, un moyen de propagande efficace. »

Et depuis plus de quatre années que notre revue paraît régulièrement nous pouvons dire qu'elle a tenu largement ses promesses. Son extension, l'accueil favorable qui lui est fait de plus en plus par tous les hommes à « conscience sociale », nous en donnent la certitude.

Notre journal fit connaître notre jeune Fédération, sema les idées syndicalistes et les résultats ne se firent pas trop attendre.

En avril 1906, la Fédération tint sa deuxième réunion et les syndicats de Besson et de Montoldre, nouvellement fondés, apportèrent leur adhésion. Six mois après, à la troisième réunion (octobre 1906), six nouveaux syndicats se firent inscrire : Lafeline, Jaligny, Vaumas, Meillard, Bressolles et Treteau.

Ces deux réunions furent consacrées, en partie, à l'étude et à l'envoi de trois pétitions adressées aux pouvoirs publics :

1° Demande d'une patente sur les fermiers généraux ;

2° Création de conseils de prud'hommes agricoles ;

3° Intervention des conseils d'hygiène pour obliger les propriétaires à faire reconstruire les maisons insuffisantes ou malsaines.

Que sont devenues ces trois pétitions ? Elles sont allées sans doute au panier avec bien d'autres, où elles dorment profondément dans de poussiéreux cartons.

Elles eurent cependant — il faut être juste — un petit écho au Parlement. Pas tout de suite, oh non ! Deux ans après, le citoyen Constans, député de Montluçon, prononça un discours en notre faveur.

Le Ministre de l'Agriculture prit en considération ses paroles, promit de s'occuper des questions soulevées et tout fut dit..!

L'article additionnel, à la loi des finances, déposé par le citoyen Constans, fut d'ailleurs rejeté. Il était ainsi conçu :

« A dater du 1^{er} Janvier 1909, sera nulle de plein droit dans les contrats de métayage, toute clause obligeant le métayer à payer annuellement une somme

fixe à son propriétaire, sous forme d'impôt colonique ».

Rejetés également les vœux déposés au Conseil d'arrondissement de Moulins par P. Brizon :

1° *Que l'impôt colonique soit supprimé par une loi sur tout le territoire agricole de la France ;*

2° *Que l'Etat prenne au plus tôt le monopole de la fabrication et de la vente de tous les engrais, moyen radical de supprimer la fraude et de diminuer les prix pour le plus grand bien des cultivateurs et de l'agriculture française ».*

A cette même réunion, octobre 1906, nous prenions l'engagement de tenter un grand coup pour l'année 1909. En attendant cette date nous devions continuer plus que jamais notre propagande. Agissant dans ce sens immédiatement, nous décidâmes l'impression d'une nouvelle affiche (1) et d'un second manifeste dont voici le texte :

Au Paysan, notre frère de peines,

Paysan qui liras ces lignes, songes qu'elles sont écrites par la main d'hommes qui, comme toi, travaillent sans fin pour assurer le pain de leurs familles, et comme toi aussi, sont spoliés dans leurs travaux. Tu dois comprendre qu'ils ne peuvent te tromper puisque leurs intérêts et les tiens sont les mêmes.

Lorsque, il y a quelques années, un mouvement syndical se dessina dans notre contrée, nous sommes persuadés qu'en toi-même tu nous approuvais ; tu comprenais que pour faire quelque chose de bien, pour réussir dans les réformes que nous demandions, il fallait le concours de tous ceux qui travaillent la terre.

(1) Le texte de cette affiche a paru sur la couverture du n° 4 du "Travailleur Rural".

Si tu es des nôtres, si tu as fait ton devoir d'homme conscient comme nous, tu n'as aucun reproche à t'adresser. Mais si tu es resté en arrière, retenu peut-être par des prétextes futiles ou, simplement, par indifférence ou manque d'énergie, tu dois te sentir coupable.

Qui te retient. Est-ce la peur de manquer de pain ? Tu en auras toujours si tu sais le faire venir.

Est-ce parce que, dans le syndicat de ta commune, quelques membres du bureau ou quelques syndiqués te déplaisent ?

Camarade, personne n'est parfait : il ne faut voir que le grand but à atteindre et faire abstraction de ses préférences personnelles.

Peut-être as-tu peur de déplaire à ton patron ?

Il ne te consulte jamais lorsqu'il veut faire quelque chose.

Peut-être t'a-t-il promis, si tu étais bien sage, quelques améliorations ; peut-être même, t'a-t-il donné de l'argent pour que tu ne te syndiques pas ; peut-être même te tient-il heureux pour que tu lui dises tout ce que tu sais de nous et pour que tu nous combattes ?

En ce cas, prends garde, le pain gagné de cette façon doit être bien amer ; s'il en est ainsi, ta conduite est celle d'un homme indigne et tôt ou tard, tu la regretteras.

As-tu jamais pensé aux iniquités de la vie ; as-tu songé à comparer ton existence à celle du bourgeois ?

Ecoute ! lorsque tu es né, aucune grande fête n'a été donnée, tu étais une charge nouvelle pour tes parents. Ils t'ont aimé certes, mais ils ont été forcés par la nécessité de t'employer à leurs travaux dès que tu as pu rendre quelques services. Malgré ton envie, ce n'est pas toujours que tu as pu t'amuser. On t'a envoyé à l'école juste assez pour que tu ne sois pas tout à fait un illettré : de faire autrement on n'avait pas les moyens.

Le prêtre t'a pris à dix ans ; il t'a appris le catéchisme avec tous ses mystères qu'il faut croire sans les discuter. Il t'a appris l'obéissance et la soumission : il t'a dit qu'il n'y avait qu'un seul but dans la vie : sauver son âme. Tout le reste, indépendance, fortune, honneurs ne comptant aucunement. Et cependant, tu t'es aperçu quelque temps après qu'il fallait d'abord travailler énormément pour pouvoir manger, et que la religion adule la richesse.

L'armée t'a pris à vingt ans. Tu as subi des humiliations sans nombre ; tout le monde avait le droit de t'insulter et on

t'apprenait à tuer des hommes. Pourtant, la religion qui prêche le pardon et la douceur, et l'armée dont le rôle est brutal et sanguinaire, s'aime et se donnent la main.

Tu es revenu, le travail t'a repris : à peine as-tu eu le temps de songer à l'amour et de créer toi-même une famille, il t'a fallu lutter sans trêve pour n'être pas terrassé par la misère.

A dix ans, on t'apprenait à obéir et à souffrir sans murmure.

A vingt ans, on t'apprenait à défendre ce que tu ne possèdes pas. Et après, tu as fait fructifier pour d'autres cette terre qu'il t'est défendu d'appeler tienne, sans pouvoir même y gagner la moindre sécurité pour tes vieux ans.

Et regarde tous ceux qui se sont intitulés tes maîtres : les uns vivent dans une douce paresse ; les autres dans les plaisirs et l'opulence. Ils ont des valets et des maîtresses et dépensent sans compter l'argent que tu gagnes pour eux.

Camarade, veux-tu une amélioration dans ta vie ? Veux-tu ta place au soleil, ta part de joie ?

Sois des nôtres, viens faire ton devoir et défendre tes droits.

Qui que tu sois, ouvrier, métayer, petit fermier ou même petit propriétaire, tu es du peuple, tu appartiens à la grande famille des prolétaires. Tu souffres de la misère et du manque de repos, tu es notre frère.

Camarade, aie le courage de vouloir, la réussite est à ce prix !

LE COMITÉ GÉNÉRAL.

La Fédération continue de progresser avec une excessive rapidité. Grâce au courage, à la bonne volonté de beaucoup de militants, des syndicats nouveaux se forment un peu partout et demandent leur adhésion : au mois d'avril sont admis 20 syndicats. Le nombre des groupes fédérés est en ce moment de 37 avec 1800 cotisants.

Cette réunion du 12 avril 1907 fut la plus nombreuse, la plus houleuse de toutes ; — il est vrai qu'alors chaque syndicat envoyait deux délégués. (A la réunion suivante, octobre 1907, la Fédération décidait qu'à l'avenir il n'y aurait plus qu'un seul délégué officiel par syndicat : ceci afin de pouvoir discuter dans une

atmosphère plus calme). Je me souviens parfaitement de ce jour. Tous les syndicats fondés récemment du côté de Lapalisse étaient représentés et leurs délégués demandaient avec insistance que le mouvement général annoncé pour 1909 fut avancé d'un an.

Ah ! ces braves gens, ils s'étaient levés comme un seul homme pensant qu'il suffirait de quelques mois pour changer de fond en comble la face des choses. Leur indignation contre les propriétaires et les fermiers généraux était extrême : ils soustraient d'eux peut-être plus encore qu'ailleurs ! Ils sentaient peut-être aussi que leurs jeunes organisations, nées d'un sursaut passager d'enthousiasme, n'étaient guère stables et qu'il fallait profiter de l'ardeur du moment pour frapper un grand coup.

Pourtant leurs vœux ne furent pas adoptés, la grande majorité des syndicats comprenant qu'ils ne pouvaient s'aventurer dans une question aussi grave sans avoir mûrement réfléchi et sans consulter leur groupe, pour savoir combien d'entre leurs adhérents seraient prêts à marcher.

C'est que ce mouvement, qui devait demander la révision complète de tous les baux, la suppression de l'impôt colonique et des redevances, devait aller jusqu'à la grève, en cas de refus des maîtres. Et la grève des paysans ! — métayers, petits fermiers exploitants — n'est guère possible en bien des régions.

Ils ont presque tous des intérêts engagés dans l'exploitation : une partie du cheptel leur appartient ; ils possèdent leurs instruments agricoles et les petits fermiers et quelques-uns des métayers ont des baux de 3, 6 ou 9 ans ; légalement ils doivent aller jusqu'à l'expiration de ces contrats.

Ah ! certes, si tous les syndiqués avaient *une conscience vraiment syndicaliste*, si on avait pu compter sur eux pour ce mouvement, il n'y aurait pas eu à

hésiter ; toutes les considérations citées plus haut n'auraient pas entravé beaucoup ; et devant la cohésion, devant la volonté ferme de 1800 paysans, les propriétaires n'auraient pas tenu tête bien longtemps.

Mais, tout bien pesé, il n'y aurait pas eu plus de 5 à 6 cultivateurs par commune — et encore ! — qui auraient consenti à marcher : alors ce beau mouvement se serait effondré comme un château de cartes. De plus, les quelques braves gens qui auraient agi se seraient sacrifiés en pure perte. Il valait donc mieux attendre, préparer et sonder le terrain.

Nous laissons d'ailleurs à tous les groupes la liberté complète d'agir selon leur désir, promettant de les soutenir par tous les moyens possibles en cas de grève partielle.

Nous avons peut-être, bien à contre cœur, jeté le désarroi dans les syndicats de Lapalisse et des alentours ; nous le regrettons profondément ; pourtant il ne nous semble pas, même aujourd'hui, que nous ayons pu agir autrement.

Quoiqu'il en soit, nous garderons tous le souvenir de cette réunion où près de 80 délégués prenaient tour à tour la parole pour apporter quelques renseignements inédits, quelques éclaircissements sur une question inconnue. Chacun disait sa manière d'envisager la situation, et les méthodes d'action, quoique dissemblables donnaient toutes la même impression de loyauté. L'accord était parfait quant au but à atteindre : il fallait se libérer à tout prix des iniquités, des oppressions.

En présence d'une progression si rapide on était en droit d'espérer parvenir à ce but. « Si ça continue ainsi, disait-on, dans deux ans nous serons 4 ou 5.000 ».

Cet espoir contribua sans doute à faire repousser les idées des syndicats de Lapalisse.

Mais il faut croire que l'enthousiasme avait atteint son paroxysme, car, à partir de cette époque, la plupart des syndicats virent diminuer le nombre de leurs adhérents. St-Didier-en-Donjon, avec ses deux sections Le Pin et St-Léger, après nous avoir apporté l'appoint de ses 210 adhérents, nous quitta brusquement.

Pourtant la réunion de Novembre est encore très nombreuse et nous ajoutons à notre liste, Mercy, Chemilly et St-Ennemond. La situation financière de la Fédération et du " *Travailleur Rural* " est tout à fait bonne.

La marche de notre Union va se préciser; si l'heure des grands enthousiasmes est passée, l'heure de la réflexion, de la marche méthodique va s'ouvrir.

La réunion d'Avril ayant été un peu bruyante, il avait été impossible de se rendre compte exactement du nombre de syndicats partisans de l'agitation immédiate; aussi, entre les deux réunions, avais-je, pour préciser, envoyé le questionnaire suivant à tous les syndicats :

1° *Combien avez-vous de métayers adhérents à votre syndicat.*

2° *Ont-ils des baux de une ou plusieurs années ?*

3° *A leur entrée en jouissance font-ils un remboursement de cheptel ? combien environ ?*

4° *Arrivent-ils à joindre « les deux bouts » ou sont-ils endettés ?*

5° *Avez-vous comme adhérents des fermiers exploitants et des petits propriétaires ? Quel est ordinairement la durée des baux des fermiers exploitants ?*

6° *Etes-vous partisans d'une grève ? A quelle date ?*

7° *Quelle idée vous faites-vous de cette grève ?*

Sept syndicats seulement ne crurent pas devoir répondre. J'ai classé à part toutes les lettres reçues à ce sujet : ah ! quel dossier contre nos employeurs !

Il y avait à ce moment environ 700 métayers faisant partie de la Fédération. Presque partout le bail d'un an renouvelable par tacite reconduction est en vigueur. C'est-à-dire qu'à la première velléité de révolte, que dis-je, à la première peccadille qui déplaît au « maître » c'est le renvoi immédiat.

Que l'on se plaigne après cela que le cultivateur est réfractaire aux améliorations ! Mais c'est vous, propriétaires inconscients, qui avez fait de lui un être routinier ! Quelles améliorations peut-il entreprendre pendant un an ? Pourquoi dépenserait-il pour vos terres, alors que l'année prochaine il sera peut-être ailleurs ? Ne fournit-il pas déjà assez de travail, de fatigues et de peines ?

Sur les trente réponses reçues, douze annoncent des endettés dans leur commune : le tiers des cultivateurs environ. Les dix-huit autres s'expriment d'une façon que l'on peut résumer ainsi : « On ne s'endette pas trop, mais il faut rogner sur toutes choses, même les plus utiles, et la vie qu'on mène n'est pas une vie humaine ».

Partout, le remboursement de cheptel est en honneur, variant de 500 à 5.000 francs suivant l'importance de la ferme ou le bon vouloir du patron.

La réunion du 15 novembre 1907 fut moins bruyante que sa devancière. Après avoir pris connaissance du résultat de l'enquête on décida que toute la force de propagande de la Fédération se concentrerait sur trois points principaux : suppression de l'impôt colonique, suppression des corvées et redevances et réfection des maisons d'habitation. Et en effet, pendant deux années consécutives, nous ne nous occu-

perons guère d'autre chose. Cela était très bien, mais quels moyens allions-nous employer pour aboutir ?

On se quitta sans avoir pu rien arrêter de définitif. Il fut décidé qu'une réunion extraordinaire aurait lieu pour arrêter le plan de la marche à suivre.

On décida aussi que chaque syndicat aurait une commission chargée de signaler les endroits à prendre, que ces commissions communiqueraient avec un secrétaire correspondant qui les mettrait en relations les unes les autres et centraliserait les listes de fermes libres et les demandes de fermes. Malheureusement, disons-le de suite, ces commissions, si elles ont été nommées, n'ont jamais donné signe de vie.

Le lendemain 16 novembre, nouvelle réunion pour la création d'une caisse mutuelle contre la mortalité du bétail.

Réunion intéressante où l'on établit sagement les statuts d'une Caisse centrale et ceux des Caisses locales.

Ces statuts furent imprimés et distribués à tous les syndicats ; mais, encore une fois, la Fédération échoua dans cette nouvelle œuvre : les adhérents, trop peu familiarisés encore avec la pratique de la solidarité effective dédaignèrent cette innovation.

Le 14 février 1908 eut lieu la réunion extraordinaire où les délégués devaient discuter sur les moyens à employer pour la réussite du mouvement de 1909.

Pour aider au succès de cette réunion, j'avais pris la précaution d'envoyer une circulaire dont voici le texte : — ceci afin que les syndicats puissent discuter chez eux sur un projet et envoyer un délégué avec un mandat impératif.

Camarades,

Dans la réunion du 15 novembre 1907, la Fédération décidait de se réunir de nouveau en février pour s'entendre définitivement sur la question du 1^{er} Février 1909 et sur les revendications à formuler.

Pour que ce nouvel entretien puisse aboutir, je soumets de nouveau à votre examen ce qui me paraît le plus juste et le plus applicable, sans avoir recours à la violence et tout en restant d'accord avec la loi.

Dans le courant d'Octobre prochain, ou au commencement de Novembre, la Fédération provoquera une réunion à Moulins, à laquelle seront convoqués tous les propriétaires des communes syndiquées et même au besoin quelques autres.

A cette réunion, il sera discuté, poliment et courtoisement, tous les motifs qui font de nous des parias de la vie.

Il est très probable que les propriétaires ne viendront pas en grand nombre ; il est même probable aussi qu'à cette réunion aucune décision définitive ne sera prise ; mais celle-ci peut en provoquer d'autres et la réussite de nos espérances viendra peut être de là.

En admettant que ces pourparlers ne réussissent d'aucune façon, à la date indiquée, les métayers donneront leur départ et aucun d'eux ne cherchera à se replacer sans que nous ayons obtenu satisfaction.

Un bail modèle, dont le projet vous est soumis, sera dans la poche de chaque syndiqué et celui-ci n'aura qu'à le présenter à l'acceptation de son propriétaire, sans avoir besoin de discuter.

Deux choses sont à prévoir :

1^o Les propriétaires feront des difficultés pour accorder ce que nous demanderons, mais si nous réussissons à marcher en assez grand nombre, il se pourrait qu'ils deviennent conciliants. Alors, ils provoqueront peut-être eux mêmes, une seconde et une troisième réunion et, si nous sommes tenaces et bien disciplinés, nous finirons par triompher.

2^o Des non-syndiqués, des journaliers, peut-être aussi malheureusement des syndiqués de mauvaise foi essaieront

inconsciemment de prendre la place de nos vaillants camarades; c'est alors, qu'avec l'aide de la Fédération, le rôle du Syndicat commencera. A tour de rôle, les dévoués veilleront sur ces endroits à prendre et empêcheront par tous les moyens, la persuasion, la menace, la force au besoin, que ces renégats n'accomplissent leur œuvre de Caïn.

La besogne à accomplir est difficile et délicate, elle peut cependant réussir si nous y apportons toute notre énergie, tout le meilleur de nous-mêmes. Le résultat à obtenir est si grand qu'il vaut la peine qu'on se dévoue sans compter. Donc tout entier à notre tâche, Camarades, et sans faiblesse !

Et il en fut décidé ainsi. On convoque les propriétaires au mois d'octobre prochain et faute d'obtenir satisfaction, on donne son départ en masse.

Nous escomptions que, pendant le laps de temps qui nous séparait d'octobre, par l'active propagande que nous avions décidé de faire, presque tous les cultivateurs viendraient grossir nos rangs et qu'alors la réussite serait certaine. Il fallait bien mal connaître la généralité des paysans pour compter sur pareille chose ; mais voilà, nous nous figurions naïvement que chacun comprenait et voyait comme nous et nous marchions sans nous apercevoir que beaucoup ne nous suivaient pas.

A cette séance, un projet de bail fut également adopté qui devait servir de base à nos réclamations (1).

Le 24 Avril, nouvelle réunion : se font inscrire les syndicats de Monétay-sur-Allier, Couleuvre, Thiel et Toulon ; mais nous sommes obligés d'enregistrer les démissions de Lurcy-Lévy et Montoldre.

De nouveaux textes d'affiche et de manifeste sont

(1) Ce bail a été imprimé à 10.000 exemplaires et distribué à presque tous les cultivateurs. Il parut également dans le *Travailleur Rural*, n° 10, Mai 1908.

adoptés et seront distribués aux Syndicats à la prochaine réunion qui se tiendra quelque temps avant celle où les propriétaires seront convoqués.

Quelques Syndicats faisant un peu de coopération, on préconise de répandre davantage le principe des achats en commun.

Sur les pièces de rechange pour machines agricoles, on peut avoir de grands avantages, les délégués sont chargés d'en informer leurs groupes et de m'envoyer les commandes s'il y a lieu.

Tout l'été et une partie de l'automne passent sur les enthousiasmes déjà tiédés ; les propriétaires et fermiers généraux s'emploient activement à dissuader les camarades qui seraient tentés de nous suivre : ils promettent quelques concessions et, au lieu d'être grincheux, comme à l'ordinaire, ils se montrent affables et souriants envers leurs métayers, quitte à menacer de la porte les plus entêtés.

Ainsi, employant tour à tour la ruse, la douceur, la menace, ils parviennent à nous enlever quelques adhérents et surtout arrêteront ceux qui avaient l'intention de nous suivre. Et nous, pendant ces longs mois de durs travaux, trop occupés, nous n'aurons pas le temps de combattre ces mauvaises influences.

Le 9 octobre, les délégués se réunissent, et après avoir consacré la séance du matin aux questions financières et à la coopération, ils abordent, à la séance du soir la préparation de la réunion mixte projetée.

Les propriétaires seront convoqués le 30 du même mois.

Les affiches, les manifestes et les baux qui viennent de l'imprimerie, sont distribués à tous les Syndicats.

A la réunion du 30, M. Milcent pourra nous blâmer d'avoir lancé ce manifeste à la veille d'un essai d'en-

tente, il n'en restera pas moins qu'il fût bien accueilli dans le monde rural.

D'ailleurs, voici le texte de l'affiche et de ce fameux manifeste :

Fédération des Syndicats des Travailleurs de la Terre

Région Bourbonnaise

Cultivateurs,

Depuis bientôt 3 ans la Fédération des Syndicats de Cultivateurs est fondée. Elle a pour but l'amélioration du sort de tous ceux qui travaillent la Terre.

Cette tâche est tellement belle et peut devenir tellement féconde en dépit des difficultés toujours renaissantes et des ennuis sans nombre, que nous la continuons et la poursuivons toujours.

Déjà, grâce à l'initiative de cette grande Union, bien des améliorations ont été obtenues : améliorations morales d'abord, qui ne sont pas — quoi qu'on en dise — les moins importantes.

Par les conférences, par les bibliothèques fondées dans presque tous les Syndicats, par la diffusion de notre organe, « Le Travailleur Rural », les Cultivateurs s'instruisent, élargissent leur horizon et comprennent que la justice et le mieux être ne dépendent que de leur seule volonté.

Quelques bénéfices matériels sont venus s'ajouter à ce résultat et les plus sceptiques finissent par se rendre à l'évidence des faits acquis.

Un nouvel effort, le plus grand, va être tenté cette année et l'année prochaine. Nous allons essayer de faire accepter par les Propriétaires fonciers nos justes revendications. Cette phase sera longue et pénible et pour aboutir au résultat souhaité nous avons besoin de tous nos Camarades.

Et c'est pourquoi nous venons leur dire ceci :

« Voulez-vous ne plus payer l'impôt colonial ? Voulez-vous la suppression des redevances et des corvées qui vous accablent ? Voulez-vous la liberté morale complète pour les

vôtres et pour vous ? Voulez-vous un logement spacieux et sain ? Si oui, ne nous laissez pas agir seuls, venez avec nous, nous serons plus forts.

« Sinon, si vous voulez continuer de vivre dans la misère, l'ignorance et la servitude, continuez de nous tourner le dos. L'heure est décisive. Choisissez !.. »

LA FÉDÉRATION.

Aux Paysans,

Malgré l'accablement du labeur quotidien, il est des heures où l'on descend au fond de soi-même et où l'on regarde d'un œil attristé la vie, pour nous sans beauté, sans joie.

Sitôt après l'enfance insouciance, dès l'âge de douze ans, c'est le travail pénible, brutal, continu..

Aux années de la jeunesse, des espoirs nous souriaient, on a cru qu'un jour viendrait où l'on sortirait de la misère, où l'on arriverait sinon à la richesse, du moins à l'aisance. Puis, peu à peu, ces dernières espérances se sont envolées ; on a compris que le travailleur honnête n'avait pas le droit de posséder, puisque dans notre société, si bien organisée, on ne peut s'enrichir sans exploiter les autres.

Les preuves viennent en foule nous confirmer dans cette idée : Voici un gros propriétaire terrien ; d'où vient sa fortune ? Il l'a héritée de son père. allez-vous dire. Oui, mais son père ? Les anciens disent qu'il avait commencé avec peu de choses : il a affermé quelques domaines ; il s'est montré « débrouillard » et, surtout, très dur pour les métayers ; puis il a épousé, sans amour, une vieille fille revêche, apportant une grosse dot. Et sa fortune s'est accrue vite, parce que l'eau va toujours à la rivière.

Les ancêtres de cet autre se sont enrichis dans le désarroi d'une révolution, à moins que ce ne soit pendant une guerre désastreuse pour le pays.

Et cet autre encore ? Ah ! celui là, son père a fait plusieurs faillites et ruiné nombre de pauvres gens qui avaient confiance en lui.

Ainsi l'origine des fortunes que vous connaissez est toujours trouble ou foncièrement malhonnête ; — toujours établie, en tout cas, sur l'exploitation des travailleurs.

Alors, on se sent pris de découragement et d'un peu de dégoût.

On se dit : « A quoi bon tant de peines ? Mes aïeux ont travaillé sans répit, j'ai fait de même toute ma vie ; de tant d'efforts, il ne nous reste rien ; pourquoi continuer ? » Et l'on souhaiterait volontiers, s'étendre là, à même la terre ingrate, fermer les yeux, s'endormir à jamais dans le grand repos de la fin...

Puis le nuage se dissipe, on est repris par les nécessités urgentes de la vie et, avec un reste d'amertume, on reprend l'outil, non sans avoir formulé quelques blasphèmes, ou bien une exclamation de ce genre : « Chienne de vie, dureras-tu toujours ainsi ? »

Donc, Camarades, vous n'êtes pas heureux. Vous débâtlerez souvent contre votre situation. Vous jalousez vos maîtres et aussi les autres travailleurs, vos collègues. Mais, trop faibles pour vous attaquer aux premiers, c'est sur les seconds que votre colère se passe.

Vous recherchez les occasions de leur nuire, de leur jouer quelques mauvais tours. Et, lorsque vous réussissez, vous savourez votre inutile vengeance dans des clabauderies sans fin.

Insensés que vous êtes ! Vous vous coupez les bras vous-mêmes ; vous vous enlevez à plaisir la seule chance qui vous restait de pouvoir un jour profiter de votre travail. Les vilénies faites à vos camarades, les calomnies que vous débitez sur leur compte, retombent sur vous et vous accablent. Le puissant, le riche, forts de votre désunion, de votre guerre fratricide, en profitent pour vous exploiter un peu plus, toujours un peu plus.

Des charges nouvelles viennent s'ajouter à vos charges déjà lourdes, et, inconscients, vous continuez de vous courber devant celui qui vous accable.

« Mettez plusieurs petits chats dans un sac — a dit Sébastien Faure — fermez et secouez le, qu'arrivera-t-il ? Les chats se plaindront et se mordront entre eux ; mais aucun ne songera à mordre la main qui tient le sac. »

Il en est ainsi de nous, chacun rend responsable de sa misère, ses voisins, ses égaux, et personne n'ose attaquer le mal à sa source même.

Nous sommes cependant nombreux, très nombreux, et entre nous l'union féconde serait facile si nous le voulions bien. Mais non ! Des habitudes, des routines séculaires nous retiennent. Nous aimons mieux souffrir que de faire un effort salutaire, l'effort qui briserait sans peine la volonté de quelques privilégiés.

Quelques-uns pourtant se sont groupés en ces dernières années, et ceux-là veulent le tenter l'effort libérateur !

Eh bien, Camarades paysans, il est temps encore : si vous voulez que les Syndiqués réussissent, venez avec eux. Ils ont pour eux la Conscience et le Droit ; s'ils sont le nombre, le succès est certain. Votre indifférence seule peut les faire échouer.

Entre votre intérêt, votre bonheur, le bonheur de vos descendants, et la peur de déplaire à votre patron : Choisissez !

Nous avons confiance, nous espérons que vous vous joindrez à nous et que pas un ne reculera pour demander aux propriétaires d'accepter les clauses adoptées par la Fédération. Clauses que vous avez reçues ou que vous recevrez bientôt.

LA COMMISSION DE PROPAGANDE.

Combien de propriétaires sont venus à la réunion du 30 octobre ? Sept ou huit au plus. « Ah ! si ce manifeste n'avait pas été répandu, nous dit M. Milcent, l'apôtre des syndicats mixtes, beaucoup de mes amis étaient décidés de venir ; mais le ton de cette feuille, injurieux en ce qui touche l'origine de la propriété, a motivé bien des abstentions ».

Eh oui ! s'il n'y avait pas eu cela, il y aurait eu autre chose pour empêcher ces Messieurs de venir : « Comment des paysans, ces vers de terre, osent nous inviter à venir discuter avec eux ? Allons donc ! Ah ! si nous étions au " bon vieux temps " les choses ne se passeraient pas de la sorte... »

Après bien des paroles de part et d'autre, paroles inutiles peut-être, on finit — un peu à contre-cœur — par se ranger à l'avis des propriétaires qui demandaient l'organisation d'une seconde réunion, promet-

tant de faire leur possible pour qu'il vienne un plus grand nombre des leurs.

Cette seconde réunion eut lieu le 27 novembre. Une vingtaine, peut-être vingt-cinq propriétaires, étaient présents ; la presse de Moulins était représentée ; on remarquait également un prêtre : qu'était-il venu faire là ? Outre les délégués des syndicats, un grand nombre de cultivateurs étaient venus, curieux de voir comment cela allait se passer. J'ai remarqué parmi eux un vieux paysan à barbe et cheveux tout blancs, qui applaudissait très fort aux sorties les plus révolutionnaires. Bravo ! bon grand-père, j'aurais voulu que ta présence fût connue de tous ces jeunes qui n'osent même pas faire un geste de libération.

La discussion fut longue, ardente de part et d'autre ; elle aboutit à la création d'une commission mixte chargée d'élaborer un contrat de métayage pouvant s'appliquer partout dans ses termes généraux.

Je me suis demandé souvent pourquoi les propriétaires étaient venus. A dire vrai, j'avais toujours pensé qu'il n'en viendrait aucun ; car leur seule présence indiquait clairement qu'ils reconnaissaient notre Union et son droit à la discussion sur les conditions d'existence de ses membres. C'était admettre qu'il existait des iniquités, des injustices et que nos réclamations étaient fondées. Aussi les présents étaient-ils en général des hommes d'une certaine humanité. Peut-être aussi quelques-uns étaient-ils venus en curieux et d'autres.. pour en escompter quelques profits.

Quoiqu'il en soit, nous avons fait de notre côté, un suprême effort pour nous montrer conciliants ; nous avons ravalé les mots violents qui certainement eussent produit mauvais effet en la circonstance. C'est que nous savons qu'un mauvais « état social » ne se détruit pas en un jour et qu'un ordre de choses meil-

leur ne peut être instauré de but en blanc. Mais je suis persuadé qu'au fond chacun de nous pensait : « Ce que nous vous demandons n'est qu'une petite partie de ce que nous nous sentons en droit de demander.

« Un bail type !... des conditions de métayage !... vétilles que tout cela. Lorsque nous serons un peu moins malheureux, lorsque nous ne serons plus tout à fait les parias que nous sommes, n'ayant pas même le droit de nous plaindre, l'égalité sociale existera-t-elle ? n'y aura-t-il pas encore des individus qui peineront tous les jours pour produire le luxe insolent de quelques privilégiés ? N'habiterons-nous pas toujours des masures sans beauté ni confort ? Ne resterons-nous pas des ignorants incapables de nous développer selon nos moyens naturels ?

« Nous voulons être des hommes complets ; nous voulons notre part entière des jouissances terrestres .

« Etant, comme les riches, des êtres humains, nous estimons valoir autant qu'eux ; nous ne leur reconnaissons pas le droit de nous dicter des conditions de vie ».

Mais, chut ! il ne fallait pas le dire, et nous ne l'avons pas dit...

Une commission mixte est donc sortie de la réunion du 27 novembre 1908. Elle était composée de huit membres, quatre propriétaires et quatre paysans. Elle s'est réunie deux fois, le 18 décembre de la même année et le 8 janvier 1909. Ces deux réunions furent exclusivement consacrées à l'étude et à la rédaction d'un contrat de métayage, ou bail type, pouvant s'appliquer à tous les métayers de la région.

J'avoue loyalement que les quatre propriétaires furent très conciliants et, grâce à leur esprit de justice, l'accord put se faire sur bien des points. Le bail adop-

té (1) n'est certainement pas parfait, il est loin de réaliser « l'égalité sociale » mais il est tout de même un immense progrès en comparaison des baux antérieurs et actuels.

Je donne ci-dessous quelques exemples des iniquités insérées dans les baux d'aujourd'hui. Plusieurs journaux les ont déjà publiées :

1° DANIEL HALÉVY. — *Pages Libres*, n° du 31 août 1907. — A propos d'un bail de la commune de Franchesse, daté de 1899 :

Fossés. — Les preneurs feront à leurs frais tous les fossés neufs jugés nécessaires par le bailleur et d'après ses ordres.

Réunions d'héritages. — Si le bailleur juge convenable de réunir d'autres parcelles aux champs dans le domaine affermé, les preneurs s'obligent à le faire sans indemnité, sur simple réquisition : ils feront les haies neuves nécessaires et les réparations en poteau et fil de fer ronce, combleront tous fossés et bas-fonds, arracheront les haies devenues inutiles sans prétendre à aucun arbre et diminueront le jardin s'il y a lieu.

Charrois. — Ils devront faire pour les besoins du bailleur, sans aucune indemnité ni nourriture, tous les charrois qui seront nécessaires pour les constructions, mêmes nouvelles, que le bailleur ferait faire sur la propriété, ainsi que tous les charrois qu'il demanderait pour son usage personnel et les besoins de sa réserve, quelle qu'en soit la nature. Ils laboureront et donneront aux terres de sa réserve toutes les façons d'usage. Ils devront fournir un homme pour les foins, sans aucune indemnité ni nourriture.

Services. — Ils donneront chaque année au bailleur dix-huit poulets et quatre kilos de beurre ; toutes les autres volailles et même la plume des oies seront partagées par

(1) Ce bail a été publié dans le n° 13 du *Travailleur Rural* et le n° du 24 Janvier 1909 du *Progrès Social*. Il nous reste quelques n°s 13 du *Travailleur Rural* à 0 fr. 25 franco.

moitié. Ils donneront aussi deux cents kilos de pommes de terre ainsi que mille kilos de paille de froment, sans pouvoir réclamer le fumier à en provenir...

Administration. — Le bailleur sera seul maître de la culture et de la direction du domaine, de l'achat et de la vente des bestiaux ; il les fera conduire à la foire par les preneurs et vendra toutes pièces de bétail qu'il jugera à propos sans l'avis des preneurs.

2° "*Progrès Social*", n° du 7 janvier 1909 (sans signature (1). — C'est un bail actuel qui est toujours en vigueur :

... Le preneur, l'année de la sortie, devra laisser bien engrangée toute la part du bailleur en betteraves, carottes, et pommes de terre sans pouvoir en détourner ni en faire consommer la moindre partie, ni exiger aucune indemnité...

... Le preneur fera gratuitement et à première réquisition du bailleur tous les charrois qui lui seront demandés pour les constructions, entretien ou réparation des bâtiments de toute la propriété, entretien des chemins, et tous ceux dont le bailleur pourra avoir besoin pour la conduite de ses bois, denrées, provisions, et pour toute autre cause, dans un rayon qui ne pourra excéder 30 kilomètres...

... Le preneur donnera chaque année, à titre de faisances ou services, et portera à son domicile à sa première demande : 2.000 kilos de foin, 2.000 kilos de paille de froment, 1.000 kilos de pommes de terre choisies sur celles récoltées dans le domaine, quatre mètres cubes de fumier destinés à la réserve du bailleur, dix kilos de beurre, vingt cinq poulets le tout de première qualité...

Cette clause pourrait se résumer ainsi : « Voilà deux parts : la première, dit le bailleur, m'appartient de droit, et quant à la deuxième, je te défends d'y toucher ! »

(1) Ces citations, et le commentaire qui accompagne chaque clause, sont d'un de nos meilleurs militants, et s'il n'était un peu long, j'aurais cité l'article en entier : il vaut la peine d'être lu. Il a paru d'ailleurs, intégralement, dans le *Travailleur Rural*, N° 17.

... Le bailleur ayant l'intention d'avoir une vache laitière, le preneur sera tenu de faire prendre cette vache à l'écurie du bailleur pour la conduire pacager avec les siennes, et la faire ramener à son écurie. Si le bailleur n'a pas de vache laitière ou si, pour une raison quelconque, cette dernière n'a pas de lait, le preneur devra donner deux litres de bon lait qu'il fera porter à l'heure indiquée.

Comme dit le commentaire, c'est ce qui s'appelle s'assurer contre les accidents. Tous les cas sont prévus et résolus sur le dos du métayer.

... Le preneur fournira chaque année 15 mètres cubes de pierre ramassés sur les héritages du domaine pour servir à l'entretien des chemins. Cette pierre sera répandue par le preneur aux endroits indiqués par le bailleur.

Et il existe de malheureux cultivateurs pour accepter tout cela !...

3^o E. GUILLAUMIN. — *Progrès Social* du 21 février 1909 :

ART. 7. — Le propriétaire se réserve l'administration et la direction pleine, entière et *sans contrôle* des affaires de toute nature. Les ventes, achats ou échanges de bestiaux seront subordonnés à sa seule volonté.

ART. 15. — Le métayer devra faire garder ses bêtes dans les prairies, tant que le propriétaire ne lui aura pas permis de les laisser seules.

ART. 32. — ... Tout ouvrier ou domestique dont le propriétaire aurait à se plaindre sera immédiatement congédié.

4^o Du " *Travailleur Rural* ", novembre 1907, n^o 8, page 24 :

Un propriétaire de la région de Moulins a quinze métayers qui lui fournissent chacun 800 kilos de pommes de terre, soit un total de 12 000 kilos. Au printemps dernier, ce monsieur eut le culot d'informer le public qu'il avait un stock considérable de tubercules à vendre; il en offrit même à plusieurs de ses métayers qui, dédaigneusement, repoussèrent ce

marché honteux, préférant en acheter ailleurs que de lui payer leurs biens spoliés.

Et enfin, pour terminer cette série déjà trop longue, une clause qui vient d'être acceptée (janvier 1910) par un jeune homme de notre connaissance :

... A la sortie des preneurs, ils devront laisser toutes les vaches « pleines ». Dans le cas où quelques-unes ne seraient pas fécondées, il leur sera fait une retenue de 25 francs par bête. Si leur nombre atteignait ou dépassait la moitié, la retenue sera de 35 francs par tête sur le prix d'estimation.

Je pourrais en citer comme cela tout un volume ; je possède pas mal de baux anciens et récents : ils se ressemblent tous quant au fond, c'est-à-dire qu'ils sont tyranniques, révoltants, odieux. Le dernier article que je viens de citer, daté de 1910 et accepté par un homme de 35 ans, prouve assez que, s'il y a amélioration dans certains endroits, c'est que le métayer a tenu compte de la propagande que nous n'avons cessé de faire et qu'il n'a pas accepté les yeux fermés le bail qu'on lui présentait. Malheureusement, les cas sont fréquents où le métayer signe le bail comme s'il s'agissait simplement d'une pièce sans importance. Il ne connaît pas les clauses qui y sont mentionnées, et les connaît-il qu'il signerait tout de même, parce que son père et son grand-père en ont fait autant et, qu'après tout, qu'est-ce que cela peut bien lui faire qu'il contienne des choses injustes ? Il est né misérable; il a vécu misérable; il a travaillé beaucoup sans avoir jamais rien de reste. Que peut-on lui faire de plus ? Il va où on l'accepte, avec le vague espoir que dans ce nouvel endroit il sera un peu plus heureux. S'il n'en est rien, il n'est guère déçu.

Encore une fois nous avons escompté qu'après ce nouvel effort et cette demi réussite, beaucoup de camarades indifférents se seraient décidés à nous suivre ; et, si le cas s'était produit, nous aurions pu imposer le contrat adopté par la commission. Il n'en

fut rien. Pourtant ce n'est pas le bruit qui a manqué et ces inconscients ne peuvent alléguer qu'ils ne savaient rien. Il y eut en effet :

- 1° Les affiches collées au commencement d'octobre.
- 2° A la même époque, distribution de 10.000 manifestes et 10.000 baux (bail type de la Fédération).
- 3° Des articles dans presque tous les journaux de la région. Il est bon de dire que tous ne nous étaient pas favorables, mais l'idée était tout de même traitée.

Malgré tout, les indifférents sont demeurés indifférents. Mais, bah ! les victorieux ne sont pas toujours ceux que l'on croit, et malgré toutes les manœuvres de nos adversaires nous avons fait entrer quelque peu l'idée d'améliorations possibles dans la tête — pourtant bien dure — de nos malheureux camarades.

La Fédération se réunit de nouveau en mars 1909, comme si rien d'anormal ne s'était passé. Malgré les dépenses occasionnées par les nombreuses réunions et distribution d'imprimés que je viens d'énumérer, la situation financière de la Fédération reste bonne ; celle du *Travailleur Rural* excellente.

Un syndicat nouveau, Saligny, se fait inscrire ; une démission, Chézy.

A cette réunion, on s'occupe davantage de coopération ; on constate qu'il serait facile, par l'appoint de tous les syndicats, de peser d'un bon poids auprès de producteurs de certaines marchandises ! Déjà quelques groupes donnent leurs commandes d'engrais et si cette marche continue nous arriverons à un chiffre respectable.

On décide de continuer la propagande. Chacun s'efforcera de faire lire le Bulletin. Une brochure sera

lancée à l'automne ; tous les camarades sont invités à y collaborer. E. Guillaumin est chargé de centraliser la copie.

On décide de ne pas faire partie de l'*Union Syndicale départementale* en voie de formation, simplement pour les raisons que voici : nous sommes des travailleurs comme tous les autres, cependant nos conditions d'existence sont spéciales à notre état et par conséquent la Fédération, sa propagande, ses œuvres doivent demeurer spéciales. Et, si quelques revendications générales ouvrières peuvent également s'appliquer à nos associations, il n'en est pas de même des revendications particulières.

Nouvelle réunion le 24 septembre 1909.

Rien n'est préparé à ce moment pour la brochure. Le printemps, l'été viennent de passer et les cultivateurs, tout entiers à leur besogne, n'ont eu ni le temps ni le goût d'écrire : je me suis donc chargé d'en préparer la matière pendant les mois d'hiver.

A cette même réunion il a fallu enregistrer la démission de deux syndicats : Barraix-Bussolles et Billezois, et nous n'avons pas eu le plaisir d'en admettre de nouveau en compensation.

Après avoir parlé assez longuement des achats en commun on discute sur les retraites ouvrières et paysannes. On est quelque peu ému à la pensée que Messieurs les Sénateurs, après avoir mûri le projet pendant 3 ou 4 ans, sont décidés à nous laisser de côté : vraiment nous ne songions pas à pareille fourberie de la part de ces vieux législateurs !

On décide donc de protester énergiquement et de deux façons :

- 1° Tous les délégués signent immédiatement une protestation qui sera envoyée au Sénat ;

2^o Tous les groupes feront circuler une pétition demandant la modification du projet de façon que les cultivateurs ne restent pas en dehors de la loi : « *cette pétition sera présentée aux cultivateurs non-syndiqués aussi bien qu'aux syndiqués de façon à recueillir le plus grand nombre possible de signatures (1).* »

Comme il existe des syndicats de métayers dans les départements des Landes et du Lot-et-Garonne, je suis chargé de me mettre en rapport avec eux pour les inviter à protester également.

J'ai écrit et envoyé des affiches, dans six communes des Landes et dans une du Lot-et-Garonne ; je n'ai reçu qu'une réponse, laquelle était favorable pour la protestation.

E. Guillaumin venait de faire paraître un article dans le *Progrès Social* — article reproduit dans le *Travailleur Rural* n^o 15, — où il dénonçait les dispositions de la commission sénatoriale, mettait les cultivateurs en garde contre cette injustice et les engageait à protester. La Fédération décida de faire tirer ce texte en affiches et de le faire placarder dans toutes les communes syndiquées de façon à éclairer les cultivateurs.

On devait s'attendre à recueillir un nombre de signatures égal au nombre des paysans habitant la commune ; la chose présentait un intérêt immédiat et ne touchait pas aux rapports avec les maîtres. Eh bien, non !

A Bourbon, en plus des affiches, nous avons fait publier par le tambour de ville, un avis désignant un lieu où l'on pourrait signer la pétition ; pas un seul

(1) Procès verbal de la réunion du 24 septembre (*Travailleur Rural* n^o 16).

signataire ne s'est présenté. Décidément il faut avoir de la bonne volonté pour continuer à faire de la propagande parmi les terriens.

Depuis, le projet de loi est venu en discussion au Sénat, nous fûmes soutenus par plusieurs sénateurs et l'amendement Codet nous assimilant aux salariés ne fut repoussé qu'à quatre voix de majorité. Un sénateur de l'Allier, Boissier, a voté contre. Depuis, l'on s'est ravisé : après bien des pourparlers entre Ministres, Sénateurs et Députés, on a décidé que les paysans seront admis à la loi à titre facultatif. M. de Montfort doit être content ! Réjouissez-vous donc, paysans, vous allez, à 65 ans, toucher une centaine de francs par an, si vous voulez verser ! Par exemple il est défendu de faire la noce avec de tels revenus ! ! !...

Et oui ! vous comprenez bien, n'est-ce pas : la marine a englouti des milliards pour arriver surtout à enrichir des tripoteurs ; et le ministère de la guerre émerge au budget pour 700 millions par an. Pour faire des retraites à peu près suffisantes aux vieux travailleurs, il aurait fallu peut-être 200 ou 250 millions par an. Impossible !... On peut dépenser sans compter pour semer la mort, mais il n'y a rien pour subvenir aux besoins de la vie... Et, goguenards, des Messieurs haut placés vous conseillent d'avoir beaucoup d'enfants !... Farceurs, va !...

Je dois terminer l'exposé de nos travaux par le compte-rendu de la réunion du 25 Mars 1910. Ce ne sera certainement pas la dernière : nous avons, au contraire, l'espoir que notre Union vivra et nous survivra.

Nous enregistrons encore deux démissions : Lapalisse et St-Ennemond, et nous n'ajoutons aucun nom nouveau sur notre liste. Il convient même d'ajouter franchement que deux ou trois autres Syndicats sont presque dissous en fait.

Nous sommes aujourd'hui 35 groupes, réunissant environ un millier de cotisants ; c'est peu ; ce n'est pas assez pour faire aboutir nos revendications, et pourtant c'est beaucoup si l'on se rend compte de l'état d'esprit des cultivateurs et des obstacles que nos adversaires ne cessent d'accumuler sur notre route ; c'est assez pour faire quand même de la bonne besogne.

Comme d'habitude, la matinée est prise par les questions financières et la coopération. Le nombre des camarades s'intéressant à la coopération ne cesse de s'accroître.

Le texte de la brochure est prêt ; on décide de la faire tirer à 5,000 exemplaires.

La séance du soir est occupée en partie par la question des bâtiments insalubres et insuffisants.

Malheureusement, cette question est épineuse et, malgré la loi du 15 février 1902 sur l'hygiène, on est presque désarmé pour faire aboutir la plus petite réclamation. En général, d'ailleurs, les intéressés ne s'y prêtent nullement.

J'ai cependant voulu faire une tentative à Bourbon : un de nos adhérents, très mal logé, était décidé à marcher.

J'écrivis donc au Maire pour lui signaler ces bâtiments très défectueux et le prier de réunir à ce sujet la commission d'hygiène. Il me répondit qu'il ne réunirait cette commission que sur la demande de l'intéressé.

Je signalai alors le fait au Ministère de l'Intérieur, lui demandant si, véritablement, les Syndicats n'avaient pas le droit d'intervenir en cette occasion.

Je n'ai reçu aucune réponse, mais quelques temps après, le Préfet de l'Allier avisait le Maire de Bourbon, qu'il devait réunir la commission d'hygiène pour visiter le bâtiment signalé.

Il était trop tard, les maçons étaient sur les lieux, mandés par le propriétaire ; les réparations se fai-

saient. Avait-il eu vent de ces démarches ? ou était-il disposé enfin à loger ses métayers un peu plus confortablement ? Je ne sais.

A cette réunion de mars, on a adopté aussi un vœu tendant à ce que la Compagnie des chemins de fer P-L-M. établisse un quai d'embarquement à proximité du champ de foire de la ville de Moulins. Ce vœu a été envoyé au Ministère des Travaux Publics, à M. le Préfet et à la Direction de la Compagnie P-L-M. Celle-ci a répondu dernièrement qu'elle ne pouvait entreprendre une pareille dépense à sa charge, mais qu'elle ne s'opposerait pas au projet si la Ville de Moulins voulait payer.

Depuis, il s'est passé un événement politique, qui a fait quelque bruit. Si j'en parle ici c'est que je crois que beaucoup de nos adhérents y attachent de l'importance. On a renouvelé les mandats de députés et nous avons eu au moins le plaisir de pouvoir faire notre choix : les candidats ne manquaient pas !...

L'Allier s'est distingué par un fort courant socialiste : un seul radical a été élu, non sans peine.

A quoi attribuer ce revirement d'opinion ? Notre propagande y a été peut-être pour quelque chose et pourtant ce n'est pas cela que nous avions préconisé — oh non !...

Nous ne dirons jamais assez que le mouvement politique est bien insignifiant à côté du mouvement économique ; il enfièvre bien des cerveaux pour un tout petit effet. Et d'ailleurs que peuvent être toutes les lois sorties du Parlement si la masse n'est pas mûre pour leur application ? De même, si cette masse sait bien vouloir une réforme, elle n'a pas besoin d'une loi préalable pour arriver à la mettre en pratique.

Je souhaite pourtant que les électeurs ne soient pas déçus et que leurs nouveaux élus leur donnent satisfaction ; mais, quant à moi, je pense qu'il n'y aura rien de changé...

III

La Situation morale des Paysans

Les causes qui empêchent de se syndiquer Les causes qui font démissionner.

Il me reste à examiner la partie la plus délicate de la question, à montrer pourquoi les syndicats végètent ou voient diminuer le nombre de leurs membres au lieu de progresser.

Tous les militants des diverses organisations commettent la même faute : faute déterminée par E. Guillaumin dans le *Progrès Social* du 14 Mars 1909, à propos de nos syndicats de cultivateurs.

« Il semble bien que l'erreur fondamentale des militants ait été de croire à un sursaut général d'enthousiasme assez puissant pour amener la grande majorité des métayers à se grouper d'abord, et ensuite à faire acte de fermeté à jour fixe.

« Le rêve était beau, mais combien difficilement réalisable !
« Chez les militants, l'idée syndicaliste avait depuis longtemps germé et s'était développée avant leur entrée en campagne par des conversations, par des lectures. Elle avait fini par les empoigner tout à fait, par avoir sa place marquée dans leurs cerveaux comme vérité élémentaire d'une telle évidence qu'on ne la discute même plus. Naïvement ils s'imaginaient que les autres en étaient au même point et qu'il suffirait d'une initiative hardie pour les voir accourir, prêts à lutter de concert pour obtenir un sort meilleur.

« C'était comme si un enfant qui lit couramment vantait un beau livre à des camarades qui ne connaissent encore ni A ni B. »

Eh oui, c'est bien ainsi que l'on s'illusionnait en commençant. Il a fallu déchanter et six ans de syndicalisme n'ont pas été de trop pour apprendre à connaître les gens et savoir ce dont ils sont capables.

Si les débuts furent encourageants, c'est que les idées que nous exposions étaient nouvelles dans notre milieu : nous annoncions sincèrement une amélioration très étendue mais très réalisable, il nous semblait impossible qu'on ne s'entendît pas pour l'obtenir. Nous avions foi en notre œuvre ; notre parole était chaude, persuasive ; — sans être éloquente elle allait au cœur de nos auditeurs ; elle flattait le désir de mieux-être que chaque être humain porte en soi. Et elle en a entraîné beaucoup qui n'avaient pas mesuré la profondeur de leur acte.

Il y avait aussi l'attraction de l'exemple : les plus déterminés venaient les premiers, les autres suivaient d'assez bonne grâce ne se sentant plus isolés.

Mais le lendemain, lorsque, livrés à eux-mêmes, ils songèrent à leur engagement de la veille, plus d'un eut le désir immédiat de briser cet engagement.

D'ailleurs les femmes marchèrent avec ensemble contre les associations naissantes.

« Eh quoi ! tu es donc fou, mon pauvre homme, tu crois naïvement que des « bounhommes » comme toi vont pouvoir faire ce qu'ils t'ont dit ? Ils vont d'abord attraper ton argent et c'est tout ce que tu gagneras. »

Ce furent les plus affables, les meilleures qui s'exprimèrent en ces termes ; mais il en est d'autres qui faisaient « peste et rage » : « Ah ! tu en fais du pro-

pre !... Tu veux donc nous faire chercher du pain ? Lorsque le maître saura cela — et il ne peut tarder de le savoir — il va nous mettre à la porte et nous ne pourrons plus nous replacer !...

« Tu n'iras plus aux réunions, tu entends !... etc., etc... »

Elles sont bien rares les paysannes qui n'ont rien dit contre nous. Et je ne sais trop si l'on en pourrait trouver qui nous aient soutenus.

C'est que la femme, dans notre milieu, retarde encore beaucoup sur l'homme ; elle n'a aucune espèce d'idée sociale.

Puis, ce furent les insinuations du patron, propriétaire ou fermier. La semonce était tantôt douce, tantôt brutale selon l'individu auquel il avait à faire. Il amenait adroitement la conversation sur le syndicat, le tournait en ridicule, lançait sur son compte calomnies sur calomnies et tout à coup demandait au métayer déjà ébranlé : « Je suis sûr que vous n'en faites pas partie vous, au moins ? » — « Oh ! non, monsieur », répondait presque invariablement l'interpellé. — « A la bonne heure, car voyez-vous, mon brave, malgré que je tiens beaucoup à vous, je me serais vu dans l'obligation de vous renvoyer de chez moi. Il ne faut pas suivre ces roublards qui voudraient vous mettre dans un mauvais chemin. Restez tranquille et je vous assure que vous ne vous en repentirez pas. » Et ces manœuvres qui ont commencé au début de notre campagne d'organisation n'ont jamais cessé. En voulez-vous des exemples ? reportez-vous aux échos du *Travailleur Rural*. Voyez celui-ci :

«... Les fermiers généraux ne font pas moins de menaces. Un d'entre eux, homme intelligent qui a su économiser quatre ou cinq cent mille francs en moins de vingt ans, disait dernièrement à l'un de ses métayers « Vous êtes syndiqué, eh bien vous ne risquez plus rien maintenant !

« Qu'allez-vous faire ? un tas de bêtises j'en suis certain ; vous voulez vous mêler de faire des lois et vous n'y connaissez rien ; vous ne savez même pas ce que vous voulez.

« Votresyndicat en a pour deux ans, puis vos adhérents verront que pas un de ceux qui vous ont fourré cette idée là dans la tête n'est capable de vous donner seulement un sou, ils verront en même temps les mesures que nous allons prendre et qui ne leur seront pas avantageuses ; ils finiront par tout abandonner, vous serez obligés d'en faire autant et alors, du syndicat, il n'en restera plus que le souvenir, lequel ne sera pas très agréable à quelques-uns, vous un des premiers si vous ne vous retirez pas de là dedans. L'année prochaine, je m'en vais vous mettre à la porte avec tous ceux de la propriété qui sont syndiqués, je mettrai des domestiques à votre place et il n'y aura plus de métayers (1)... »

En voici un autre :

« La formation des syndicats de métayers a, comme on sait, jeté l'alarme dans le monde des gros propriétaires terriens et des fermiers généraux. Ces Messieurs, habitués à exploiter à leur aise les humbles travailleurs du sol, ont frémi de rage en voyant se dresser en face d'eux la force syndicale avec laquelle ils auront désormais à compter.

« Cette force, ils ont essayé de l'abattre. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler leurs manœuvres : campagnes perfides contre les organisateurs des associations, création de syndicats jaunes, etc. Ces moyens n'ont pas réussi. Les campagnes calomnieuses ont tourné à la confusion de leurs auteurs et les syndicats jaunes sont dès maintenant assurés d'un lamentable échec.

« Mais la réaction capitaliste ne renonce pas à la lutte. Il faut qu'à tout prix les syndicats soient brisés. Alors, on cherche aujourd'hui à les décapiter. On prend des mesures pour éloigner ceux qui sont la force des groupements, les présidents et les secrétaires. Les mesures sont d'ailleurs très simples : on signifie aux chefs du mouvement syndical qu'il-

(1) Travailleur Rural N° 5, page 12 et 13.

auront à quitter à la St-Martin prochaine les domaines qu'ils occupent. Comme le mot d'ordre sera donné de ne pas recueillir ces agitateurs dans la région, les syndicalistes les plus dévoués seront obligés de s'en aller au loin et ainsi on espère anéantir les syndicats naissants (1)...»

Ainsi, il est avéré qu'on n'a jamais cessé de nous combattre à outrance. Et certainement la menace de la St-Martin est un argument qui porte. Dans notre région, on peut se rendre compte que presque tous les militants ont été mis à la porte. On ne s'est guère servi du prétexte syndical : non, ces Messieurs sont trop malins pour cela. On n'a pas fait non plus toutes les exécutions la même année, cela aurait pu échauffer les esprits ; mais peu à peu, tous y sont passés.

Seulement, les syndicats ne sont pas morts quand même et les militants sont restés militants. Mais parmi les autres, la St-Martin en a effrayé plus d'un ; beaucoup ne sont pas venus ou sont partis pour cette cause.

Elle n'est d'ailleurs pas la seule à quoi il faille imputer notre manque de développement ; il en est beaucoup d'autres, au premier rang desquelles il faut mettre l'ignorance.

Combien de paysans bourbonnais ne savent même pas lire ? Et combien de demi-illettrés qui lisent très mal et à peu près sans comprendre !

Quel bel article a publié à ce sujet notre camarade E. Guillaumin dans le " *Progrès social* " du 28 février 1909. Il est intitulé " Vers le Rélévement " et commence par cette citation :

« ... Ces races n'ont pas foi en elles mêmes ; ces hommes

(1) Emile GUILLEUX — du *Radical de l'Allier*, reproduit par le *Travailleur Rural* N° 6, pages 14 et 15.

» doutent d'eux ; on les a traités si longtemps comme du bétail qu'ils se soumettent naturellement au joug. Il faut relever tout ce monde. »

LUCIEN HUBERT, député : L'œuvre sociale de la France en Afrique Occidentale. (*Revue Hebdomadaire*, 30 mai 1908.

C'est aux nègres du Sénégal et du Congo que s'applique cette pensée de M. Lucien Hubert. Mais ne pourrait-on pas, sans y changer grand'chose, l'appliquer de même aux paysans de France et aux ruraux bourbonnais en particulier ?

Et, d'ailleurs, la chose a été faite et non point, certes, par un révolutionnaire, mais bien par M. René Bazin, de l'Académie Française, l'un des romanciers les plus en vue des milieux catholiques et bourgeois. Dans sa dernière œuvre, *Le Blé qui lève*, dont l'action se passe dans un village de la Nièvre, un bourgeois philanthrope, porte-parole de l'auteur, déclare « qu'il faut relever tout ce peuple abaissé de la campagne... »

Donc, M. Hubert, parlant des nègres africains, et M. Bazin, à propos des paysans du centre, emploient des expressions presque analogues, et l'idée qu'ils expriment semble bien être la même...

Dans un article paru dans le « *Radical* » il y a sept ans, je soutenais aussi cette même thèse. Je disais que le terme de « paysan » était bien souvent employé avec ironie et mépris ; que, pour mon compte, il m'avait été donné de l'entendre prononcer dans ce sens par des citoyens de toutes conditions, par des officiers, par des fonctionnaires, voire par des « gens de maisons » aux faces rasées...

Parfois, dans les discours officiels qui clôturent les comices, il est question de « nos braves cultivateurs », de « nos paysans laborieux et sages », des « populations saines de nos campagnes ». Mais regardez ensuite le sourire fuyant de l'orateur s'amusant de l'attitude gauche et gênée du lauréat qui s'avance pour recevoir son prix !

Il n'est pas rare non plus de voir dans un journal, en première page, une flatterie à l'adresse des hommes de la terre, et en seconde une appréciation très ironique de la déposition d'un paysan devant le tribunal, par exemple, ou de sa façon d'être dans tel autre cas particulier.

« Mais ce qu'il y a de plus triste, disais-je il y a sept ans, c'est de voir les paysans eux-mêmes convaincus qu'ils sont en effet les derniers parmi les derniers, que le moindre employé, le moindre ouvrier urbain leur est de beaucoup supérieur... C'est l'isolement. l'excès de travail matériel qui est cause de cet état d'esprit déplorable. Ils lisent peu ou pas du tout. Aux jours de sortie, ils causent de leurs récoltes ou de leurs bêtes ; ils ne recherchent pas la compagnie de gens de situations autres. parce qu'ils craignent de faire mauvaise figure à côté d'eux. Et ainsi, ils demeurent isolés dans leur classe, « esclaves des coutumes et des mœurs ancestrales. »

La plupart des syndicats de cultivateurs ont bien compris que leur effort ne devait pas porter seulement sur la libération économique, mais aussi sur le relèvement moral.

L'article des statuts qui définit leur raison d'être est généralement conçu ainsi :

« Le syndicat a pour but d'étudier et de défendre les intérêts agricoles, de favoriser tout ce qui peut tendre au développement professionnel et intellectuel de ses membres, ainsi qu'à l'amélioration de leur situation personnelle. Il emploiera tous les moyens en son pouvoir pour mettre en honneur le travail de la terre et le rendre plus lucratif et plus rémunérateur. »

« Notre programme repose sur trois points essentiels, déclare le syndicat de Saint-Léon, dans un appel récent, édité en brochure :

« 1° Elever notre niveau intellectuel, éducatif et moral. Faire de l'état de cultivateur un métier d'initiative ;

« 2° Supprimer les intermédiaires de toutes catégories ;

« 3° Obtenir les réformes indispensables à la prospérité de l'agriculture, et surtout à l'amélioration des conditions qui régissent la vie des ouvriers de la terre.

« Nous qui donnons la becquée à toutes les classes de la société, parce que notre vie est rudimentaire et monotone, on nous méprise ! Allons-nous rester indéfiniment des parias et des déshérités, nous, les travailleurs les plus utiles à la communauté humaine ? »

Le premier devoir de l'homme, après celui d'être honnête (ceci comprenant l'obligation des devoirs naturels qu'impose la vie, le respect des autres et le respect de soi-même), le premier devoir de l'homme, dis je, du prolétaire surtout, c'est assurément de bien connaître son métier, de le pratiquer avec intelligence et avec une persévérance tenace.

Les syndicats ont raison de vouloir favoriser l'instruction professionnelle de leurs membres. Mais ils veulent aussi les éduquer, les instruire — au sens plus général du terme — c'est-à-dire apporter un palliatif à l'état d'infériorité morale signalé plus haut, et ils ont raison encore, à mon avis. Mais ici la question s'élève et devient beaucoup plus complexe.

Certains disent :

— On ne saurait avoir à la fois du goût au travail et du goût pour les choses étrangères. Le bon cultivateur trouve toujours à s'occuper, même aux heures de mauvais temps, même aux heures de loisir du dimanche, il a toujours un outil à emmancher ou à réparer, une bouchure à suivre, un arbre à greffer, des bêtes à surveiller. Celui qui se passionne pour l'étude perd le goût de son propre métier.

Et plus d'un cas, assurément, est venu donner à cette assertion une apparence de raison. Or, cela fait joliment l'affaire de tous ceux qui veulent maintenir les terriens au rang de classe inférieure.

— Laissez le paysan à sa charrue ! disait Thiers, en 1850, dans un discours où il s'opposait à l'instruction gratuite.

— Travaille bien la semaine et, le dimanche, va au café et au bal te divertir, au lieu de te bourrer la tête de lectures ! conseillait dernièrement un propriétaire de la région au fils de son métayer.

Eh bien ! si ces théories-là devaient prévaloir, si le paysan devait continuer de se draper dans son ignorance avec une sorte d'orgueil pitoyable comme il l'a fait jusqu'ici ; s'il devait rester l'éternel prisonnier des besognes terre à terre, pénibles et grossières, sans une idée sur le passé, sans une espérance sur l'avenir, sans un regard sur les choses qui dépassent son horizon immédiat, alors, syndicalistes, mes camarades, et vous aussi, Bazin, mon grand confrère, nous n'aurions plus, je crois, qu'à nous retirer sous notre tente en reconnaissant notre erreur : son relèvement demeurerait impossible.

N'est-il pas navrant, le résultat d'une enquête portant sur de jeunes recrues à leur arrivée au régiment, que les journaux ont signalé en son temps ? Un grand nombre de ces jeunes gens ignoraient que Paris fût la capitale de la France ; l'un

considérerait la Seine comme une grande bataille ; un autre faisait de Victor Hugo un général, de Napoléon un poète ; beaucoup n'avaient même jamais entendu parler ni du grand fleuve, ni des grands hommes.

Certes, nul ne peut avoir de connaissances encyclopédiques, et le travailleur manuel moins que tout autre. Il serait souhaitable, assurément — sinon indispensable — que les paysans connaissent l'essentiel des mouvements politiques, économiques, scientifiques et littéraires de leur époque ; mais, dans l'état actuel de la société, cela ne semble guère possible, hélas !

Cependant, il faut le dire bien haut, quels que soient le métier que l'on pratique et la position sociale que l'on occupe, il est un nombre considérable de choses élémentaires qu'il n'est pas permis d'ignorer — sous peine d'être indigne du nom d'homme.

Les syndicats, en fondant des bibliothèques où n'entrent pas seulement des ouvrages agricoles, ont fait un acte méritoire en conformité avec leurs statuts. C'est à leurs membres d'en profiter pour faire un pas vers le relèvement.

La lecture ne leur donnera de certitude absolue ni sur les énigmes de l'univers, ni sur la façon de se conduire dans la vie : elle ne leur infusera pas la sagesse universelle. Mais on peut tout de même, sans témérité, prétendre qu'elle ouvrira leurs cerveaux à des réflexions salutaires, qu'elle permettra à leur intelligence de se développer plus rationnellement, à leur conscience de s'épanouir en sincérité, en dignité, en fierté virile. Ils continueront d'ignorer beaucoup — plus on apprend, plus on s'aperçoit qu'on ne sait rien — mais ils seront en état d'apprendre ce qu'il leur sera indispensable de savoir pour remplir leur mission sociale et de se livrer avec fruit au genre d'études vers lequel les porteront leurs dispositions naturelles.

Il ne s'agit point de faire des intellectuels, ni des savants, ni des demi-savants, mais des travailleurs éclairés, à qui leur bagage de connaissances, leur vivacité d'impressions, leur aptitude à concevoir le beau permettront de ne se sentir les inférieurs de personne, de n'être déplacés nulle part et de vivre une vie plus large, plus complète, plus féconde, en harmonie avec leur temps.

Cela est-il vraiment impossible ?

EMILE GUILLAUMIN

Ainsi, il est bien démontré que l'instruction manque énormément chez les ruraux. Elle fait tellement défaut qu'il est presque impossible, dans nos Syndicats, de pouvoir changer les membres du Conseil d'administration. Pourtant, tous les adhérents reconnaissent que non seulement cette mesure empêcherait quelques pernicieuses critiques qui circulent de temps à autre, mais encore qu'elle serait d'un salutaire effet pour l'éducation syndicale de tous les membres.

Peut-on espérer que la génération qui monte sera plus développée que sa devancière ? Nous voudrions le croire, mais nous avons à ce sujet des doutes sérieux, car il suffit de regarder autour de soi pour constater combien les parents mettent peu d'empressement à envoyer leurs enfants à l'école.

« Insensés, a-t-on envie de leur crier, vous ne vous doutez donc pas du mal que vous faites en agissant ainsi. C'est le pain que vous rognez à votre enfant pour les jours à venir ; c'est un boulet que vous lui rivez au pied. Chaque jour d'absence est une soudure nouvelle à notre chaîne d'esclavage. »

Veut-on savoir pour quelle raison on garde les enfants à la maison ? C'est pour faire quelque petit travail : garder la vache, les cochons, les moutons, la chèvre, veiller à la petite sœur ou au petit frère ; souvent aussi c'est parce que l'enfant ne se soucie pas de partir à l'école, le matin il prétexte un malaise quelconque qui s'en va comme par enchantement aussitôt que l'heure de la classe est passée.

Qu'on se reporte d'ailleurs pour être édifié aux numéros 441 et 442 des « Pages Libres », *Enquête sur la fréquentation scolaire*, par Félix Lebossé.

Assez fréquemment aussi la misère apparaît navrante : on n'a pas de vêtements convenables pour envoyer les petits ; on n'a rien pour garnir leur panier.

Et c'est ainsi que la misère engendre l'ignorance, et que l'ignorance est la conséquence de la misère. Il apparait donc difficile de sortir de ce cercle vicieux.

Nombreux pourtant sont les syndicats, nous l'avons vu déjà, qui s'efforcent de combattre ce fléau et qui, dans cette intention, ont créé des bibliothèques.

Malheureusement ceux dont l'instruction est absolument rudimentaire ont, en général, peu de goût pour la lecture, et les volumes ne servent qu'à ceux qui, ayant acquis déjà un certain degré intellectuel, cherchent constamment à élargir leurs connaissances.

Il y a le manque de confiance (1)

... Ces races n'ont pas foi en elles-mêmes, ces hommes doutent d'eux...

On peut à chaque instant répéter ces paroles : elles s'appliquent à nous dans bien des cas.

Non seulement ils doutent d'eux, les paysans, mais encore ils se méfient et se cachent les uns des autres pour les grandes comme pour les petites affaires.

Ils n'ont pas confiance en eux-mêmes parce que, se sachant très ignorants, ils s'imaginent que ni eux, ni leurs semblables n'ont la compétence voulue pour mener à bien une œuvre qui n'est pas dans le programme habituel de la vie ; aussi s'informent-ils toujours auprès de gens riches, persuadés que ceux-ci vont les sortir d'embarras. Le plus souvent c'est le contraire qui arrive, mais qu'importe ! cela ne les empêchera pas de recommencer la prochaine fois.

(1) Question traitée dans le *Travailleur Rural*, numéro 15, septembre 1909.

Voici maintenant la servilité envers les « maîtres ».

On s'imagine difficilement jusqu'où peut aller cet esprit de servilité, ou plutôt la niaiserie chez certains métayers.

Tout ce que dit le « maître » est sacré ; aussi, celui qui se permettrait sur lui la moindre critique serait-il bien mal accueilli. Chez ceux-là, il est presque impossible de faire naître le moindre mouvement en faveur de la libération.

Voici, pour illustrer cette affirmation, deux petits faits, dont je garantis l'authenticité :

Certain dimanche, M. le Comte de.... avait arrêté son cheval pour parler à un cultivateur.

Un métayer survint en voiture ; arrivé à la hauteur du bourgeois, il s'arrêta et prenant son chapeau à la main il demanda obséquieusement à M. le Comte la permission de le dépasser. Comme dans le métier militaire quoi !...

Un jour de foire de Limoise, les métayers de M. L. . . fermier général, venaient de livrer de la marchandise. Ce Monsieur n'ayant pas assisté au paiement, chaque métayer avait pris l'argent de ses bêtes. De retour vers le bourg, ils rencontrèrent notre fermier venant, mais un peu tard, toucher la « bonne galette ». Il s'assit sur le bord du fossé et, naturellement, tous les paysans lui remirent le prix de leur bétail. Jusqu'ici rien d'étonnant puisque c'est l'habitude ; mais à la fin le patron se lève, ses habits un peu fripés et poussiéreux. « Attendez, Monsieur L. . ., je vais vous essuyer », s'empresse de dire un jeune métayer — 35 ans — et, sortant son mouchoir, il lisse consciencieusement les vêtements du vénéré « maître »...

Pourtant, ce dernier est un de ceux qui ne règlent jamais !...

Il y a la pauvreté. Celui qui a quelque aisance se figure difficilement qu'une cotisation annuelle de quatre ou six francs puisse être jugée lourde par certains cultivateurs.

C'est pourtant la vérité et je veux citer en exemple le cas suivant :

Dans la commune de X... , un métayer syndiqué alla, un dimanche matin, demander de l'argent à son fermier général. « Tu veux de l'argent, lui fut-il répondu, c'est pour aller payer tes cotisations au syndicat. Eh bien, tu en as du toupet !... Sûrement que non, tu peux t'en retourner ».

Et notre homme fut obligé de délaisser le groupe ne pouvant acquitter sa petite dette trimestrielle.

Parmi les petits fermiers, il y en a qui viendraient volontiers pour avoir des marchandises à meilleur compte, mais là il faut payer comptant et ce n'est pas tous qui peuvent le faire.

Pourtant, dans plusieurs syndicats, il existe des Caisses agricoles de crédit ; mais leur fonctionnement ainsi que leurs avantages demeurent incompris.

D'autres ne viennent pas parce que, d'un caractère hautain, ils se croient bien au-dessus de la masse. Ils entretiennent de bonnes relations avec la plupart de ces Messieurs : propriétaires, fermiers généraux, gros commerçants. Le Syndicat est pour eux chose futile — sinon nuisible — donc parfaitement inutile. D'après leur conception, ce ne sont que les "braillards", les "têtes en l'air" et les imbéciles qui peuvent faire partie de ces associations. Ceux-là sont les partisans du « chacun pour soi ».

Il en est aussi qui s'abstiennent parce que certains syndiqués ne leur plaisent pas. Comme ce sont des superficiels, ils ne mesurent aucunement la portée

éducative, morale et économique du groupe, laquelle ne dépend nullement d'un ou de plusieurs hommes. Mais ils n'aperçoivent que ceux-là et l'œuvre, à leurs yeux, en perd toute valeur.

D'autres ne donnent pas leur adhésion ou la retirent simplement parce que les militants, les « chefs » comme ils les appellent, ne font pas assez attention à eux, ne les fréquentent pas.

En dehors des réunions, chacun reste libre de fréquenter ceux avec qui il se plaît. Certes, je ne nierai pas que, généralement, les militants se recherchent ; une conversation où l'on ne parlera que du bétail, de l'état des récoltes et des petits potins du pays ne les intéresse que médiocrement. Par contre, lorsqu'ils abordent entre eux le chapitre des idées sociales, lorsqu'ils s'entretiennent des incidents de la lutte quotidienne et des espoirs d'avenir, ils retrouvent dans la discussion, une foi nouvelle, une exaltation profitable.

Du reste, si parfois un non syndiqué fait partie de leur petit groupe — et cela arrive assez souvent, parce que nous n'avons jamais traité d'ennemi un homme qui n'est pas de nos idées — il s'ennuie, le langage que l'on tient lui est inconnu : on ne se comprend plus...

C'est que les uns ont marché, marché... et les autres sont restés à la même place, hésitants sur le chemin à prendre. Les uns ont atteint le sommet d'un mamelon d'où ils contemplent des horizons plus vastes ; et les autres, restés en plaine, n'aperçoivent que ce qui les touche de très près.

Enfin, il y en a qui ont hésité au début, qui hésitent encore et qui hésiteront peut-être toujours. Ils désireraient parfois donner leur adhésion ; ils applaudissent souvent aux théories syndicales ; seu-

lement il faudrait se faire inscrire ; il faudrait se présenter aux réunions et tout cela demande réflexion. Il y a chance pour qu'ils hésitent toute leur vie à prendre une décision.

Terminons enfin ce chapitre en constatant une fois de plus l'influence néfaste de la politique. Lorsqu'elle entre dans un syndicat elle le mine, elle le gangrène. Elle a causé ainsi la mort de plusieurs de nos groupes ; elle en a anémié plusieurs autres.



CONCLUSION

Le syndicalisme paysan est né de l'excès des iniquités et des injustices dont souffraient les cultivateurs.

Ces derniers ont su voir enfin, au moins en partie, les causes de leurs misères. Mais pour atteindre le mal dans sa racine il aurait fallu livrer de grandes batailles avec l'appui de tous les intéressés sans exception.

Mais trop d'indifférents ou d'ignorants se sont dérobés ; nous n'étions pas en nombre ; nous avons pu seulement livrer des escarmouches qui n'ont donné que de maigres résultats.

Il ressort de ce qu'on vient de lire que l'œuvre de la Fédération a porté presque exclusivement sur le sort des métayers, et pourtant, exception faite de trois ou quatre syndicats, les petits fermiers et petits propriétaires dominaient dans l'effectif des groupes. Il existe même des communes où les métayers syndiqués ne forment qu'une minorité infime.

Serait-il un privilégié ou bien subit-il une contrainte telle que son initiative et son indépendance en sont complètement annihilées ? On a pu se rendre compte par ce qui précède que c'est à la dernière idée qu'il faut s'arrêter : le métayer, en plein XX^e siècle est, la plupart du temps, un serf de l'ancien régime.

Sa situation peut s'améliorer par le syndicalisme, mais jamais son indépendance ne sera complète : le métayage est l'antithèse de la liberté.

Au point de vue pécunier, petit fermier et métayer vont de pair. Comme l'a dit avec justice Daniel Halévy :

... « Vous connaissez cette loi économique suivant laquelle les salaires ouvriers tendent constamment vers un taux uni-

forme et bas. Nous en retrouvons ici les effets. Le métayage est un vain mot, c'est un mode de salariat soumis à la loi commune... A bien dire il n'y a pas de métayer ; il y a des ouvriers des champs rétribués, comme les ouvriers des villes, au prix uniformément bas que la concurrence a fixé (1) ».

Prospererons-nous ? végéterons-nous ? succomberons-nous ? Trois points d'interrogation auxquels je ne saurais répondre.

Nous pourrions grandir, prospérer, aboutir, si les cultivateurs changent de tactique, s'ils veulent enfin compter sur eux-mêmes pour améliorer leur situation. Nous végéterons si notre effectif reste le même et nous tomberons définitivement si ceux qui ont marché jusqu'ici se lassent et s'arrêtent.

Quoiqu'il advienne le mouvement syndical des paysans de l'Allier aura été le premier éveil d'une corporation qui semblait vouée pour longtemps à un véritable servage. C'est un rayon de soleil venant éclairer un ciel toujours sombre ; c'est une vision de ce qui pourrait être si l'on en arrivait à s'entendre.

Sous les coups de nos adversaires de classe le mouvement peut momentanément disparaître ; mais comme une amélioration en entraîne d'autres avec elle, comme le progrès attire le progrès, ne peut-on espérer le voir renaître sous peu plus vivace et plus fort ?

Quoi que fassent les privilégiés pour conserver leurs prérogatives intégrales, quoi qu'ils tentent pour faire revivre « le bon vieux temps » ils n'y parviendront pas ; de plus en plus même, ils sont obligés de lâcher pied — je puis leur en donner l'assurance.

M. BERNARD.

(1) Lettres du Bourbonnais. — Pages Libres, n° 348, page 213.


~~~~~  
IMPRIMERIE A. DENEUVY  
MONTLUÇON  
—  
1910  
~~~~~